

Annexe au formulaire du Code de la construction du Land
Description du terrain à bâtir Point 1

EVS GAV mbH

**Untertürkheimer Straße 21
66117 Saarbrücken**

Tribunal d'instance de Sarrebruck HRB 10508

Déclaration de consentement

En tant que propriétaire des terrains suivants

AVA Velsen:

- 4/96; parcelle 13, Commune de Klarenthal (5061)
- 35/6, parcelle 3, Commune de Großrosseln (5050)

Centre de Biomasse (planifié) :

- 4/97(partiellement), 4/131; parcelle 13, Commune de Klarenthal (5061)

Surface de révision sud et accès BMZ (planifié) :

- 35/7 (partiellement), parcelle 3, Commune de Großrosseln (5050)
- 4/97 (partiellement), parcelle 13, Commune de Klarenthal (5061)

Surface de révision Nord (planifiée):

- 4/129 (partiellement); parcelle 13, Commune de Klarenthal (5061)

Aire de petite livraison (planifié) :

- 4/98, 4/99, 4/100, 4/101, 4/129 (partiellement) ; parcelle 13, Commune de Klarenthal (5061)

La société EVS GAV mbH déclare que la AVA Velsen GmbH, en tant qu'exploitant de AVA Velsen, est autorisé à déposer en son nom propre des demandes d'autorisation et de permis de construire pour la modification/extension substantielle de AVA Velsen :

1. Édification d'une centrale de biomasse, l'EVS BMZ
2. Édification des surfaces de révision sud et nord
3. Édification d'une zone de petites livraisons
4. Adaptation à l'AVA Velsen

en rapport avec les terrains susmentionnés.

Saarbrücken den 09.10.2023

Geschäftsführung

Stefan Kunz

Holger Schmitt

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / Autorité inférieure de contrôle des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/boîte postale Schloßplatz		Maison No 1-15			
Code postal 66119	Ville Saarbrücken				
☒ 1) Demande de permis de construire selon § 65 LBO					
☐ 1) Demande de permis de construire dans le cadre de la procédure simplifiée selon le § 64 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 65 LBO.					
Référence du dossier					
☐ 1) Exemption du permis de construire selon le § 63 LBO auprès de la commune ☐ Il est demandé que le dépôt du dossier soit traité comme une demande de permis de construire si la commune déclare, conformément au § 63 alinéa 2 n° 4 LBO, que la procédure simplifiée d'autorisation de construire doit être mise en œuvre (§ 63 alinéa 4 LBO). Dans ce cas, les documents sont transmis par la commune à l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente en même temps que la déclaration. ----- Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : les documents doivent être déposés auprès de l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente.					
☐ 1) Dépôt / déclaration de projets non soumis à une procédure selon le § 61 LBO auprès de la commune Le projet décrit ci-dessous n'est pas soumis à une procédure en vertu du ☐ § 61 Alinéa 1 LBO ☐ § 61 Alinéa 2 LBO ☐ § 61 Alinéa 3 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure simplifiée d'autorisation de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : la présentation pour les projets selon l'article 61 Alinéa 1 et 3 LBO n'est nécessaire qu'en cas d'utilisation du droit d'option susmentionné.					
Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire:	Téléphone 06898 946-100	Fax 06898 946-111	Courriel info@ava-velsen.de	
	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Code postal 66127	Ville Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une zone de petites livraisons - ici : Chantier 1 (EVS BMZ)				
Terrain à bâtir	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Ville Saarbrücken	
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), parcelle 13, parcelles : 4/131, 4/97 (en partie) ; commune de Großbrosseln (5050), parcelle 3, parcelle : 35/7 (en partie)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom Jürgen		Nom Hake		Numéro de liste 15804
	Donnée volontaire:	Téléphone 05542 9380-0	Fax 05542 9380-77	Courriel j.hake@witzenhausen-institut.de	
	Rue Werner -Eisenberg-Weg		Maison No 1	PLZ 37213	Ville Witzenhausen
Propriétaire du terrain	Prénom		Nom EVS GAV GmbH		
	Donnée volontaire:	Téléphone	Fax	Courriel	
	Rue Untertürkheimer Str.		Maison No 21	PLZ 66117	Ville Saarbrücken
Remarques					

Annexes²⁾

(à classer dans l'ordre suivant)

1	Description du terrain à bâtir	<u>1</u> fois	17	Dessins de construction	<u>1</u> fois
2	Justificatif de l'utilisation de la construction selon l'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments	<u>1</u> fois	18	Plan d'aménagement des espaces libres	<u>1</u> fois
3	Description de la construction	<u>1</u> fois	19	Plan de l'évacuation des eaux du terrain	<u>1</u> fois
4	Description des travaux de construction de petite taille, Inst. publicit. et distrib. automatiques	<u>1</u> fois	20	Just. des places de stat./ justificatif de Emplacements pour vélos	<u>1</u> fois
5	Description de l'installation de chauffage	<u> </u> fois	21	Justificatif de surfaces de dégagement	<u>1</u> fois
6	Desc. de l'expl. pour les inst. commerciales	<u>1</u> fois	22	Certificat de besoins énergétiques	<u> </u> fois
7	Installation pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau	<u>1</u> fois	23	Justificatif de protection acoustique	<u> </u> fois
8	Demande de dérogation, d'exception, selon § 68 Alinéa. 2 LBO	<u>1</u> fois	24	Justificatif de sécurité incendie	<u> </u> fois
9	Déclaration du concepteur de la structure porteuse	<u>1</u> fois	24.1	Just. dans le dossier de construction	<u> </u> fois
10	Attestation selon § 67 Alinéa 4 (Contrôle par un(e) expert(e))	<u> </u> fois	24.2	Justificatif séparé	<u>1</u> fois
11	Déclaration du voisinage selon § 71 LBO	<u> </u> fois	25	Justificatif de stabilité	<u> </u> fois
12	Déclaration du concepteur sur la construction sans barrières	<u> </u> fois	26	Calcul des surfaces et des volumes	<u>1</u> fois
13	Copie du plan cadastral	<u>1</u> fois	27	1 Jeu de formulaires d'enquête	<u>1</u> fois
14	Extrait du plan d'aménagement ou d'un statut d'urbanisme	<u> </u> fois	28	Autres documents nécessaires :	<u>1</u> fois
15	Extrait du règlement local de construction	<u> </u> fois		Demande de dérogation pour l'accessibilité (§ 50 LBO)	
16	Plan de masse	<u>1</u> fois		Demande de dérogation pour la végétalisation des toits et des façades (§ 5 Règlement sur la végétalisation LH Saarbrücken)	
				Demande de dérogation à la largeur autorisée du bâtiment industriel (MIndBauRL, Alinéa 6, Tableau 2)	

La transmission des données de construction suivantes aux services d'information sur les chantiers à des fins de publication est autorisée par le maître d'ouvrage ou son représentant.
le maître d'ouvrage ou son représentant donne son accord :

☒ oui ☐ non³⁾

Velsen, le 10/10/2023

Ville, Date

1) Cocher la case correspondante.

2) Nombre d'exemplaires selon § 1a Alinéa 7 BauVorlVO.

3) Cocher ce qui convient. **Si aucune case n'est cochée, il n'y a pas de consensus.**

Le refus de donner son consentement n'a pas de conséquences juridiques. Le consentement peut être révoqué sans conséquences juridiques, avec effet pour l'avenir.

Description du terrain à bâtir

EVS BMZ

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-inspection des travaux publics

Rue, Boîte postale: Schloßplatz

Maison No.: 1-15

Code Postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre:

Prénom

Nom :

Chantier :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur des plans (1)	Avis de la Commune (2)	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Est-ce que le maître d'ouvrage est le propriétaire/l'héritier/l'ayant droit à l'héritage inscrit au registre foncier ? Si non : Existe-t-il une déclaration de consentement écrite du/de l'ayant droit ?	☐ Oui / Non ☒ ☒ Oui / Non ☐		
2. Est-ce que pour le terrain à bâtir existe-t-il 2.1.1 une autorisation de division selon le § 19 de la loi sur la construction (BauGB) ? 2.1.2 une décision préalable (§ 76 LBO) ? 2.1.3 une inscription dans le registre des servitudes de construction ?	☐ Oui / Non ☒ Az.: ☐ Oui / Non ☒ Az.: ☒ Oui / Non ☐ Az.:		
3. Le terrain à bâtir est-il situé 3.1.1 dans le champ d'application d'un plan d'urbanisme (§ 30 BauGB) ou d'un autre règlement d'urbanisme ? En vigueur depuis : Type du terrain à bâtir : 3.1.2 à l'intérieur des zones construites en continuité sans plan d'aménagement qualifié (§ 34 BauGB) ? Type de zone à bâtir : 3.1.3 dans une zone pour laquelle l'établissement d'un plan d'urbanisme a été décidé (§ 33 BauGB)? Type de zone à bâtir : 3.1.4 dans le champ d'application d'un règlement local de police de la construction ou de prescriptions locales de construction (§ 85 LBO)? 3.1.5 dans une zone extérieure (§ 35 BauGB)?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☒ Oui / Non ☐ ☒ ouverte/fermée ☐		
3.2.1 dans une zone de réaffectation? Si Oui, Autorisation selon § 51 BauGB du 3.2.2 dans une zone de remembrement? 3.2.3 dans la zone d'une interdiction de changement (§ 14 BauGB)? 3.2.4 dans une zone de réhabilitation? si oui, veuillez joindre la demande correspondante.	☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒		

	(1)	(2)	(3)
3.3.1 dans une zone de protection de la nature ou du paysage ou dans la zone de biotopes, de monuments naturels ou d'éléments du paysage protégés?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise)		
3.3.2 dans les environs d'un monument historique, dans le périmètre d'un monument au sol, dans une zone monumentale, dans une zone de fouilles protégées ou si le bâtiment lui-même est classé monument historique?	☒ Oui / Non ☐ Grube Velsen (dénomination plus précise)		
3.4. près de ou dans la zone d'une autoroute ?	BAB Distance en m		
1 d'une route nationale ?	B		
3.4. d'une route départementale I. ordre?	Nr. 163 215,0		
2 d'une route départementale II. ordre?	Nr.		
3.4. d'une route communale ?			
3 d'une autre route ?			
3.4. d'un chemin privé ?			
3.5 à proximité d'un chemin de fer ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.6 dans la zone d'influence de l'exploitation minière souterraine? Avis disponible .	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
3.7 près d'une forêt? Distance:	☒ Oui / Non ☐ 1,00 m		
3.8 au bord d'un cours d'eau / dans une zone inondable légale ? Si Oui, Nom du cours d'eau (Nom; 1., 2. ou 3. ordre) Distance jusqu'à au bord de l'eau :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.9 dans une zone de protection des eaux ou des sources (§ 37 SWG, § 45 SWG)?	☐ Oui / Non ☒ (Zone)		
3.10 Est-ce que le niveau de la nappe est atteint par la construction ?	☐ Oui / Non ☒		
3.11 à proximité d'un cimetière ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.12 à proximité d'un aérodrome ?	☐ Oui / Non ☒		
3.13 dans les zones d'abris antiaériens ?	☐ Oui / Non ☒		
3.14 à proximité d'une entreprise dite Seveso?	☐ Oui / Non ☒		
4. Le terrain à bâtir est-il traversé par des conduites d'alimentation ou autres (aériennes ou souterraines) ? Support du conduit ?	☐ Oui / Non ☒ 		
5. Comment l'accès est-il assuré ? (§ 5 LBO)?	Via L 163		
6. Comment l'approvisionnement en eau potable est-il assuré (§§ 5, 42 LBO)?	Réseau publique		
6.1 Un approvisionnement suffisant en eau d'extinction est-il garanti ?	☒ Oui / Non ☐		
7. Données rel. à l'évacuation des eaux usées			
7. Existe-t-il un collecteur public d'eaux usées ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.2 Existe-t-il un canal public d'évacuation des eaux pluviales ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.3 Existe-t-il un collecteur public d'eaux mixtes ?	☒ Oui / Non ☐ Distance en m: 400		

	(1)	(2)	(3)
7.4 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une station d'épuration collective publique ?	☐ via un canal d'eau usée public ? ☒ via un canal public d'eaux mixtes		
7.5 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par une petite station d'épuration ?	☐ dans les eaux de surface ☐ dans la nappe		
7.6 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une fosse étanche sans trop-plein ?	☐ Oui / Non ☒		
7.7 Est-ce que l'eau de pluie est-elle	☐ entièrement utilisée ? ☒ partiellement utilisée ? ☐ non utilisée ?		
7.8 Est-ce que l'eau de pluie est-elle (Il est possible de cocher plusieurs cases)	☐ déversée dans l'égout mixte public ? ☐ déversée dans le réseau public d'eaux pluviales ? ☒ rejetée dans les eaux de surface ? ☐ infiltrée ?		
8. Le terrain était-il déjà construit? Si Oui, déjà avant le 01.01.1999?	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
9. Est-ce qu'il y a suspicion d'une contamination des sols ?	☒ Oui / Non ☐		

Autres informations : L'évaluation si le sol du site est potentiellement contaminé a été effectuée

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date



Preuve de l'utilisation de la construction selon le décret sur l'utilisation des bâtiments

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				
Nom	Regionalverband Saarbrücken			
Service	Untere Bauaufsicht			
Rue/Boîte postale	Schloßplatz	Maison No	1-15	
Code postal	66119	Ville	Saarbrücken	

EVS Centre de Biomasse

Maître d'ouvrage:	
Prénom	Nom AVA Velsen GmbH représenté par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff
Chantier :	
Rue	Maison No Code postal Ville
Alte Grube Velsen	16 66127 Saarbrücken
1. Pour l'appréciation de la notion de niveaux complets, le règlement de construction du Land date du :	17.05.2023
2. L'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments à appliquer lors de l'évaluation date du :	03.07.2023
3. Type de zone de construction (§ 30 ou § 34 BauGB en lien avec §§ 2 à 11 BauNVO)	aucun
4. Nombre d'étages autorisé	
5. Coefficient d'occupation des sols autorisé	
6. Nombre de surfaces de plancher autorisé	
7. Nombre de masses de construction autorisé	
8. Méthode de construction (§ 22 BauNVO)	
9. Superficie totale du terrain (superficie cadastrale)	32.324,00 m ²
10. Surface non imputable	m ²
11. Surface de terrain imputable	m ²
12. Superficie déjà construite	0,00 m ²
13. Superficie nouvellement ajoutée 1)	
a) Installation principale / s	11.105,00 m ²
b) Installations selon § 19 alinéa 4 No. 1 BauNVO	0,00 m ²
c) Installations selon § 19 alinéa 4 No. 2 BauNVO	0,00 m ²
d) Installations selon § 19 alinéa 4 No. 3 BauNVO	0,00 m ²
total :	11.105,00 m ²
14. Superficie au sol autorisée (valeur du No. 5 x valeur du No. 11)	x = m ²
15. Dépassement (Valeur de la somme 12 + 13 – valeur du No. 14)	m ²
16. Nouveau coefficient d'occupation des sols	
17. Surface de plancher déjà existante	0,00 m ²
18. Nouvelle surface de plancher ajoutée	11.312,00 m ²
total :	11.312,00 m ²
19. Surface de plancher autorisée (valeur du No. 6 x valeur du No. 11)	x = m ²
20. Dépassement (Valeur de la somme (17 + 18) – valeur du No.19)	m ²
21. Nouveau coefficient de surface de plancher	
22. Masse bâtie déjà existante	0,00 m ²
23. Nouvelle masse bâtie	83.433,00 m ²
total :	83.433,00 m ²
24. Masse bâtie autorisée (valeur du No. 7 x valeur du No. 11)	x = m ²
25. Dépassement (Valeur de la somme 22 + 23 – valeur du No.24)	m ²
26. Nouvelle valeur de masse de construction	
27. Superficie des garages prévus (§ 19 en lien avec § 21a alinéa 3 BauNVO) 1)	0,00 m ²
28. Rapport entre la surface du garage et la taille du terrain	

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date

1) Approches ou explications au verso ou sur une feuille séparée

Description de la construction

Hall de livraison et
Hall de préparation

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions	
Nom : Regionalverband Saarbrücken	
Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	Maison-No.: 1-15
Code postal: 66119	Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :	
Prénom	Nom
AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	

Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVotVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Construction en béton et en acier					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		12.996,77 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	800.000,00€ €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Bunkers profonds : dalle en béton armé Hall : fondations individuelles					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols	40,00	Béton armé (bunker profond)				
b) Dans les étages	50,00	Poteaux en acier avec une structure inférieure/support pour les panneaux muraux			selon le concept de protection incendie	
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	10,00	Panneaux				
8.2 Murs de clôture du bâtiment	50,00	Poteaux en acier avec revêtement en panneaux muraux			MindBauRL 5.12.1, 5.1.2	
8.3 murs coupe-feu intérieurs	40,00	Béton armé (pièce E)			Mur résistant au feu (R)EI 90 (F90-AB)	
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	50,00	Structure en acier et panneaux muraux avec PIR/PUR-			selon le concept de protection incendie	
		Isolation thermique				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée	40,00	Béton armé (pièce E)	Plafond résistant au feu REI 90 (F90-AB)					
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	PIR/PUR- Isolation thermique							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Panneaux de toiture							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage	Escalier en acier							
c) Escaliers extérieurs	Escalier en acier							
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	Installation d'évacuation d'air (aspiration de surface et de source) ; grue de bunker dans la zone de stockage ; ligne de traitement des biodéchets ; conteneur pour substances indésirables							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Ouvertures d'évacuation de la fumée (EFC) dans le toit ; extincteurs ; catégorie de sécurité K1 = aucune mesure particulière n'est requise pour la détection et la lutte contre l'incendie.							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Panneaux muraux profilés avec isolation thermique, sans végétalisation des façades/échafaudages en gradins							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction
(§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Fermenteur

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVordVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Réservoirs aériens en béton et en acier (construction massive)					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		6.899,39 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	1.223.000,00€ €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle en béton armé					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	60,00	Mur en béton armé				
8.2 Murs de clôture du bâtiment	40,00	Murs en béton armé (face avant de 60 cm d'épaisseur)				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	54,00	Mur en béton armé (40 cm) + couche d'air (4 cm) +				
		Paroi en panneaux Polyuréthane PU B2 (10 cm)				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles	30,00	Béton armé avec un coffrage perdu						
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Isolation en PSE							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Feuille EPDM							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage								
c) Escaliers extérieurs	Escalier en acier avec paliers intermédiaires							
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	Echelle d'accès pour les travaux de contrôle et de maintenance ; torche de secours sur le toit du digesteur ; bac en acier ; disque de rupture ; dispositif de sécurité contre les surpressions et les dépressions							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Extincteur d'incendie ; Catégorie de sécurité K1 = aucune mesure particulière n'est requise pour la détection et la lutte contre l'incendie							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Panneaux muraux profilés avec isolation thermique, sans végétalisation des façades/échafaudages en gradins							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
pas d'espace de séjour pour les personnes - accès à des fins de maintenance								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Hall de compostage et de déshydratation

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions	
Nom : Regionalverband Saarbrücken	
Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	Maison-No.: 1-15
Code postal: 66119	Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :	
Prénom	Nom
AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	

Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Construction en béton et en acier					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		28,776,63 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	2.094.000,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Hall : fondations individuelles					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols	30,00	Béton armé				
b) Dans les étages	30,00	Béton armé (hall de compostage) ; 40 cm de béton armé (hall de déshydratation)				
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	30,00	Béton armé (hall de compostage)				
8.2 Murs de clôture du bâtiment	40,00	en partie murs en béton armé ; en partie poteaux en acier avec panneaux muraux				
8.3 murs coupe-feu intérieurs	40,00	Local électrique (hall de déshydratation)			Paroi résistante au feu (R)EI 90 (F90-AB)	
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	40,00	Poteaux en béton armé/acier avec panneaux				
		profilés avec isolation thermique PIR/PUR				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol	30,00	Béton armé						
b) Rez-de-chaussée	50,00	Béton armé (Local électrique); 30 cm Béton armé (Hall de compostage)	Résistant au feu REI 90 (F90-AB) (Local électrique)					
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Isolation thermique PIR/PUR-							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Panneaux de toit							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage	Escaliers en acier							
c) Escaliers extérieurs	Escaliers en acier							
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	Parois du réservoir d'eau de pressage et de process à double paroi avec détection de fuites selon l'expertise AwsV, pont roulant dans la zone du hall de déshydratation.							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Système de détection automatique d'incendie de catégorie 1 ; dans la zone de confection du compost, le tunnel de compostage et la déshydratation, des ouvertures d'évacuation de la fumée (EFC) dans le toit ; Extincteur (mobile)							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Aucune							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Aucun							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Panneaux muraux profilés, sans végétation de façade/échafaudage en gradins							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Entrepôt de produits
fermentés

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVordVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Réservoir rond en béton armé					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		4.750,45 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	440.000,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle en béton armé					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation						
8.2 Murs de clôture du bâtiment	26,00	Murs en béton armé				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs		Béton armé, double paroi et surveillance des fuites				
		(exécution massive)				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles	30,00	Dalle en béton armé						
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)								
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Plafond en béton armé avec réservoir de gaz surmonté							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage								
c) Escaliers extérieurs	Escalier en acier avec palier intermédiaire et échelle à crinoline avec protection dorsale							
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	Détection de fuites selon l'expertise AwSV							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Aucune							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Panneaux muraux profilés avec isolation thermique, sans végétalisation des façades/échafaudages en gradins							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
pas d'espace de séjour pour les personnes - accès à des fins de maintenance								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Sécheur de
digestat

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☒	☐	☐	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Elément préfabriqué en construction de conteneurs en acier					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		625,00 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	28.000,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle de sol en béton					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation						
8.2 Murs de clôture du bâtiment		Construction en conteneur				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs		Ossature porteuse en acier avec revêtement en tôle trapezoïdale (version en tôle)				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions						
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie						
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus									
a) Sous-sol									
b) Rez-de-chaussée									
c) Etage supérieur									
d) Plafond supérieur dans les combles		Construction en conteneur							
e) Partie supérieure des cages d'escalier									
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)									
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Tôle trapézoïdale								
12. Escaliers (Construction et matériaux)									
a) Sous-sol									
b) Étage									
c) Escaliers extérieurs									
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)									
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)									
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Extincteur								
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Aucun								
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Aucune								
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Panneaux muraux profilés avec isolation thermique, sans végétalisation des façades/échafaudages en gradins								
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)									
pas d'espace de séjour pour les personnes - accès à des fins de maintenance									
20. Justification des places de parking									
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés					
Voir le justificatif des places de stationnement séparé									
		Oui	NON	PLUS					
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐						

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Hall de stockage du compost

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Ossature métallique avec construction de murs en béton armé					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		23.240,30 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	2.068.387,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle de sol en béton armé					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	60,00	Murs mobiles en béton MEGABLOC des boxes isolés				
8.2 Murs de clôture du bâtiment	40,00	Murs en béton armé avec poteaux en acier montés				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	40,00	béton armé jusqu'à une hauteur de + 6,00 m ; au-delà				
		Filets coupe-vent				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	aucun							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Tôle trapézoïdale autoportante							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage								
c) Escaliers extérieurs								
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	aucun							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Extincteur recommandé ; évacuation des fumées							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Mur en béton armé avec poteaux en acier montés, filets brise-vent au-dessus du mur en béton armé, sans végétalisation des façades/échafaudages en gradins							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction
(§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Bâtiment
d'exploitation

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☐	☐	☒	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir Annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Construction massive					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		1.590,56 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	253.000,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)						
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle de sol en béton armé					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages	20,00	Béton armé			Partiellement ignifuge (F 30-B) / (REI 30)	
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation						
8.2 Murs de clôture du bâtiment	25,00	Béton armé				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur	20,00	Béton armé			Résistant au feu (F 30-B) / (REI 30)	
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	35,00	Mur en béton armé avec système composite d'isolation thermique				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions		
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie		
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus					
a) Sous-sol					
b) Rez-de-chaussée	25,00	Béton armé	Résistant au feu REI 30 (F 30-B)		
c) Etage supérieur					
d) Plafond supérieur dans les combles	25,00	Béton armé	Plafond résistant au feu (F 30-B) / (REI 30)		
e) Partie supérieure des cages d'escalier					
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Isolation thermique				
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Toit en tôle				
12. Escaliers (Construction et matériaux)					
a) Sous-sol					
b) Étage	Escaliers en béton armé préfabriqués				
c) Escaliers extérieurs	Escalier en acier				
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)					
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)					
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	Évacuation de la fumée par les fenêtres, extincteurs, Emplacement pour escalier				
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Utilisation de la chaleur de l'AVA Velsen (chauffage urbain)				
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)					
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis					
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)					
20. Justification des places de parking					
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés	DIFFÉRENCE
Voir le justificatif des places de stationnement séparé					
		Oui	NON	PLUS	NOMBRE
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐		

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction
(§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

– Stockage intermédiaire –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :			
Prénom		Nom :	
		AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier:			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction		
1.1 Type de zone de construction			
1.2 Type de construction	Stockage intermédiaire		
1.3 Objectif de l'installation	Stockage intermédiaire des biodéchets traités (digestat)		
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	espace construit : env. 260,00 m³; Surface totale d'implantation : env. 24,93 m x 3,72 m Hauteur totale : env. 4,43 m (en hauteur) Coûts de construction : 21.000,00		
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	au niveau du hall de livraison et de préparation du EVS BMZ (zone de construction 1)		
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)	Hauteur totale : env. 4,43 m (surélevé)		
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Structure métallique sur fondations en bandes ; Murs extérieurs : Cadre profilé avec tôle (0,50 cm)		
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)			
2. Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de			

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

– Biofiltre –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :		
Prénom		Nom : AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff
Chantier:		
Rue Alte Grube Velsen	Maison No 16	Code postal 66127 Ville Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction	
1.1 Type de zone de construction		
1.2 Type de construction	Traitement de l'air (laveur acide et biofiltre)	
1.3 Objectif de l'installation	Traitement des effluents gazeux des séchoirs et de l'installation de méthanisation de l'EVS BMZ	
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	espace construit : env. 5.179,29 m³; Surface totale d'implantation : Biofiltre 1: ca. 500 m²; Biofiltre 2/3: ca. 1.000 m² Coûts de construction : 544.000,00 €	
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	EVS BMZ (zone de construction 1)	
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)	Hauteur totale : env. 3,00 m	
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Biofiltre : Fondations en bandes ; machinerie : dalle en béton armé ; cuve de chargement et de déchargement : dalle en béton armé revêtue ; parois : parois en plastique, béton et bois (10 cm) ; toit : couverture en film plastique	
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)		
1. Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)		

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises – Installation de traitement du biogaz (BGAA) –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken	Service : Sous-contrôle de la construction		
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :		
Prénom	Nom :	
	AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier:		
Rue	Maison No	Code postal
Alte Grube Velsen	16	66127
	Ville	
	Saarbrücken	
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction	
1.1 Type de zone de construction		
1.2 Type de construction	Installation de traitement du biogaz (BGAA)	
1.3 Objectif de l'installation	Traitement du biogaz produit dans le EVS BMZ en biométhane	
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	espace construit : env. 269,00 m³; Installation sur dalle de béton (env. 22 x 12 m) Coûts de construction : 16.000,00 €	
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	EVS BMZ (zone de construction 1)	
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)	Hauteur totale : env. 3,20 m	
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Construction en conteneur ; construction en poutres IPB/profilés creux en acier ; paroi en tôle perforée, y compris isolation (5 cm)	
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)		
1. Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)	Local séparé étanche au gaz pour l'installation des armoires électriques sur le côté frontal du conteneur ; échelle d'accès pour les travaux de contrôle et de maintenance ; chauffage électrique à l'arrêt pour maintenir le conteneur hors gel	

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

–Transformateur –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :			
Prénom		Nom :	
		AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier:			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction		
1.1 Type de zone de construction			
1.2 Type de construction	Transformateur y compris distribution principale moyenne tension et basse tension et groupe électrogène de secours		
1.3 Objectif de l'installation	Conversion de tension ; distribution principale d'électricité ; alimentation de secours		
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	espace construit : env. 110,40 m³; Installation sur dalle de béton (env. 8,30 m x 3,60 m) Coûts de construction : 35.000,00 €		
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	EVS BMZ (zone de construction 1)		
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)	Hauteur totale : env. 2,55 m		
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Construction massive - élément préfabriqué en béton Épaisseur de mur env. 10 cm ;		
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)			
1. Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)			

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

– Station de service –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :			
Prénom		Nom :	
		AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction		
1.1 Type de zone de construction			
1.2 Type de construction	Station de service à usage propre		
1.3 Objectif de l'installation	Alimentation en gazole des engins		
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	espace construit : env. 0,99 m ³ ; Installation sur dalle de béton (env. 8,80 m x 5,50 m) avec séparateur de matières légères Coûts de construction :		
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	EVS BMZ (zone de construction 1)		
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)			
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Élément préfabriqué ; PE		
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)			
1. Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)			

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Supplément au formulaire de demande de permis de construire « Description de l'exploitation pour les installations industrielles ».

3 Informations sur la protection de l'environnement

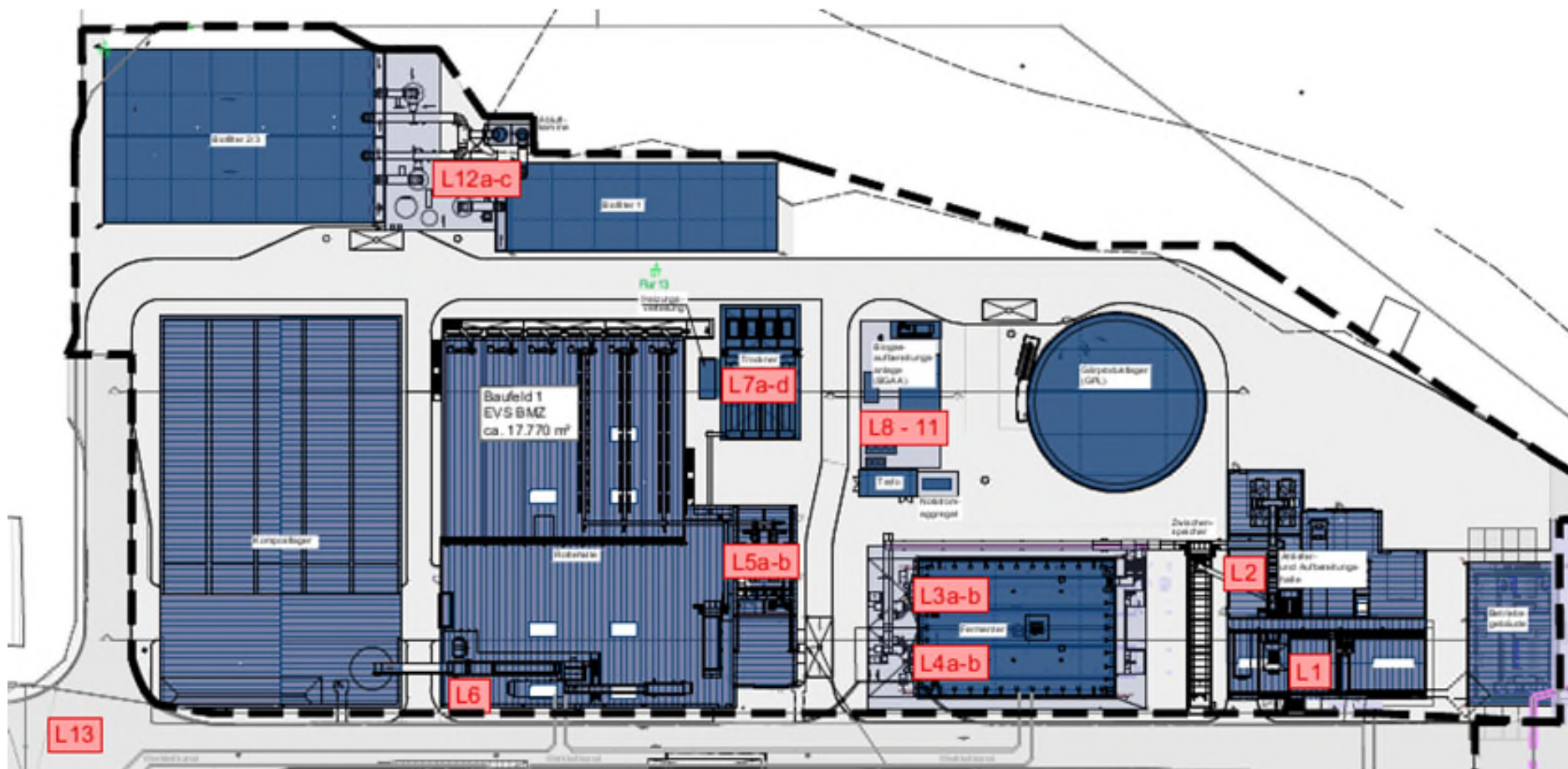
3.1 Bruit

Cause, durée, fréquence:

N° d'identification unité d'exploitation	N° d'identification Source (selon schéma)	Nom de la source (Agrégat, ouverture de façade)	Taille caractéristique (avec indication des dimensions)	Heures de fonctionnement (Heures)	Puissance acoustique L_{WA} [dB(A)]	Niveau de pression acoustique sur le lieu de travail L_{pA} [dB(A)]	Remarques
2.01	L1	Broyeur	30 t/h	0h00-24h00	90,5	78,9	Fonctionnement en continu
2.01	L2	Crible à étoiles	30 t/h	0h00-24h00	99,0	78,9	Fonctionnement en continu
2.02	L3a-b	Pompe de fermenteur (2 ex., Alimentation)	15 m³/h chacune	0h00-24h00	87,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2.02	L4a-b	Pompe de fermenteur (2 ex., Déchargement)	15 m³/h chacune	0h00-24h00	87,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2.03	L5a-b	Combinaison tamis-presse (2 ex.)	8 m³/h chacun	0h00-24h00	90,0	74,7	Fonctionnement en continu
2.05	L6	Séparateur à vent (Séparateur de films) (en option)	30 kW	06h00 - 22h00	97,7	79,8	6 h. de fonct. entre 06h00 – 22h00
2.06	L7a-d	sécheur (4 Stk.)	8 m³ chacun	0h00-24h00	85,9		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur

N° d'identification unité d'exploitation	N° d'identification Source (selon schéma)	Nom de la source (Agrégat, ouverture de façade)	Taille caractéristique (avec indication des dimensions)	Heures de fonctionnement (Heures)	Puissance acoustique L _{WA} [dB(A)]	Niveau de pression acoustique sur le lieu de travail L _{pA} [dB(A)]	Remarques
2.07	L8	Refroidisseur de table (BGAA)		0h00-24h00	95,0 (90,0)		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur diurne (nocturne)
2.07	L9	Groupe d'eau glacée (BGAA)		0h00-24h00	88,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2.07	L10	Pré-compresseur (BGAA)		0h00-24h00	95,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2.07	L11	Compresseur principal (BGAA)		0h00-24h00	95,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2.08	L12-a-c	Ventilateur Biofiltre 1 à 3	60.000 m³/h chacun	0h00-24h00	90,0		Fonctionnement en continu, Installation à l'extérieur
2-3	L13	Trafic de camions Livraison & enlèvement, transbordement (chargeur sur pneus)		06h00 - 22h00	106 - 107		Horaires de livraison actuels : Lu-Ve : 7h00 - 18h15 ; Samedi : 7h00 - 14h45

Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant):



3.2 Déchets

Type, quantité par unité de temps :

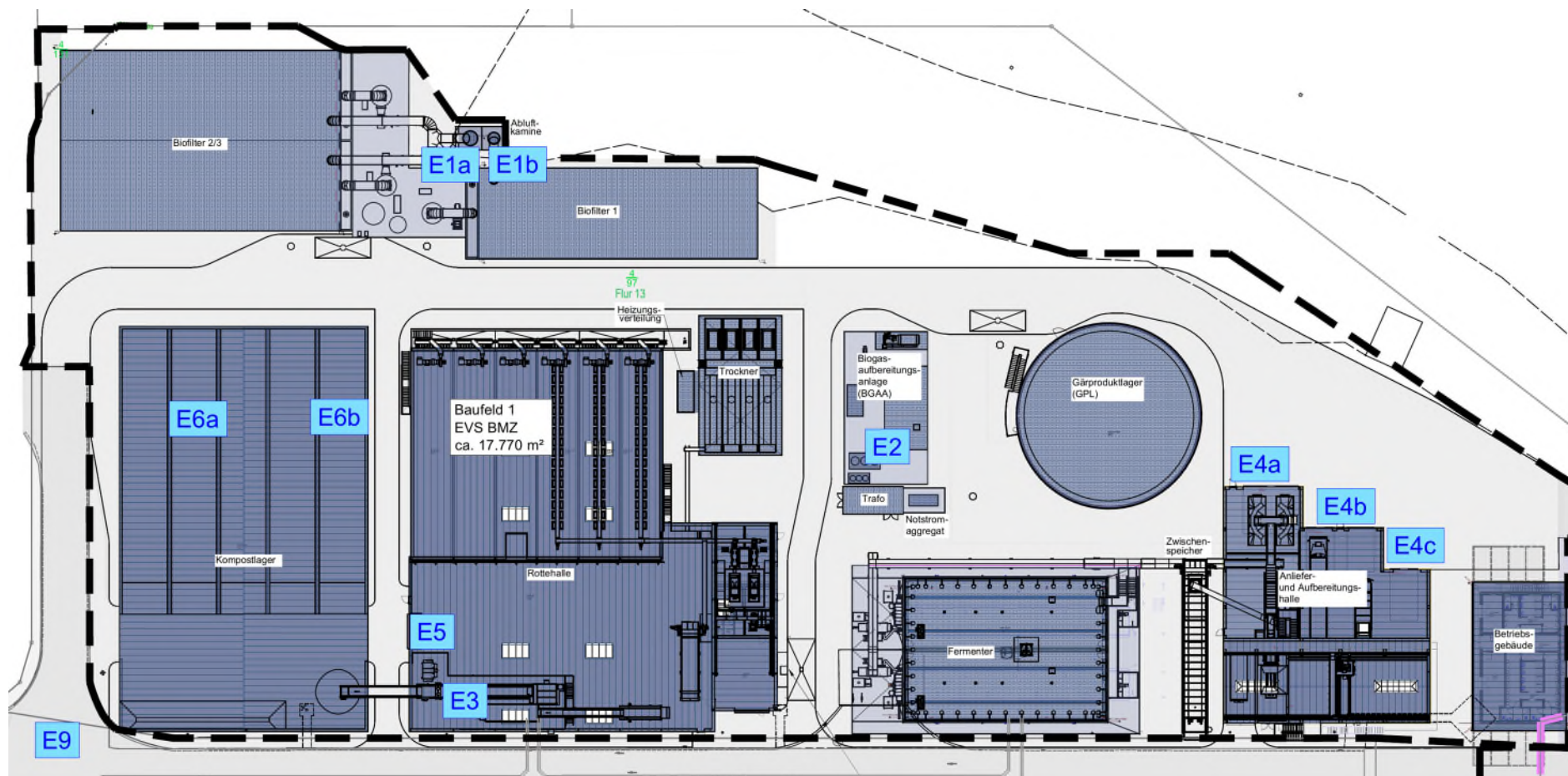
Type	Quantité par unité de temps
Résidus de criblage des biodéchets	≈ 2.600 t/a
Métaux ferreux (séparation Fe biodéchets)	≈ 300 t/a
Résidus de criblage compost brut	≈ 7.100 t/a
Charbon actif usagé	≈ 20 t/a
Copeaux de bois usagés du biofiltre	Env. 1 000 t/ tous les 3-5 ans
Huiles de machines, de boîtes de vitesses et de lubrification usagées ; huiles hydrauliques usagées	< 10 t/a
Compost prêt à l'emploi (qualité garantie ; degré de pourrissage IV-V)	≈ 13.200 t/a
Résidu de fermentation sec (garantie de qualité)	4.000 – 4.300 t/a
Résidu de fermentation liquide (optionnel)	0–2.000 t/a

3.3 Pollution de l'air

Localisation des ouvertures d'émission (plan et indications de hauteur) :

N° d'identification Unité d'exploitation	N° d'identification Source (selon schéma)	Désignation du type de source	Hauteur au-dessus du sol [m]	Altitude géodésique [m]	Surface de sortie [m²]	Valeur en abscisse Gauß- Krüger (valeur est ETRS89/UTM) [m] 32U	valeur en ordonnée Gauß- Krüger (valeur nord ETRS89/UTM) [m] 32U
2.08	E1a E1b	Cheminée Biofiltre 1 (source ponctuelle) Cheminée Biofiltre 2 (source ponctuelle)	38	243,80	2,84 m² 1,33 m²	a: 2560896.94/ b: 2560898.92	a: 5453460.12/ b: 5453457.35
						a: 342352.490 / b: 342354.358	a: 5453635.066/ b: 5453632.22
2.07	E2	Cheminée PTR (source ponctuelle)	10	215.80	0,01 m²	2560907.33	5453394.09
						342360.25	5453568.68
2.01	E3	Porte refus de tamisage (substances étrangères et nuisibles traitement des bio- déchets) (source de surface)	0	205,80	8 m x 7 m = 56 m²	2560834.16	5453425.99
						342288.41	5453603.45
2.01	E4a-c	Portes du hall de livraison (source de sur- face), 3 pièces	0	205,80	je 4 m x 7 m= 28 m²	2560924.30	5453325.48
						342374.48	5453499.46
2.04	E5	Porte du hall de pourrissage (source de surface)	0	205,80	5 m x 6 m = 30 m²	2560834.16	5453425.99
						342288.41	5453603.45
2.05	E6a	Hall de stockage du compost (source de surface) - Surface de stockage du com- post fini	0	205,80	1.250 m²	2560837.10	5453461.76
						342292.77	5453639.07
2.05	E6b	Hall de stockage du compost (source de surface) - Surface de stockage du digestat séché	0	205,80	435 m²	2560847.23	5453447.24
						342302.31	5453624.16
1 - 3	E9	Trafic de véhicules livraison et enlève- ment, transbordement (camions, voitures, chargeuses sur pneus) (source diffuse)	0	205,80			

Plan des sources d'émissions dans l'air



Type de la pollution

N° d'identification Unité d'exploitation	N° d'identification Source	État de fonctionnement			Gaz d'échappement		Substances étrangères à l'air émises (séparément par composants individuels)				
		Fréquence T/W/M	Durée individuelle [h:min]	Durée totale [h/a]	Débit volumique [Nm³/h]	Temp. [°C]	Dénomination	État de l'agrégat dans le gaz d'échappement (g/fl/f)	Concentration [g/m³]	Débit massique [kg/h]	Débit massique annuel [kg/a]
2.08	E1a	pro T	24:00	8.760	49.000		Odeur Ammoniac (NH ₄) Carbone total	g g	0,005 0,2	0,25 9,8	2.190 85.848
2.08	E1b	pro T	24:00	8.760	103.250		Odeur Poussières Ammoniac (NH ₄) Carbone total -C HCl	f g g g	0,005 0,01 0,02 0,012	0,52 1,033 2,01 1,24	4.555 9.049 17.608 10.862
2.07	E2	pro T	24:00	8.760	450	55	NO _x Carbone total -C CO	g g g	0,105 0,02 0,105	0,047 0,009 0,047	412 79 412
2.01	E3	pro T	1:00	313			Odeur				
2.01	E4a-c	pro T	10:40	3.339			Odeur				
2.04	E5	pro T	4:00	1.252			Odeur				
2.05	E6a-b	pro T	24:00	8.760			Odeur, Poussière				
1-3	E9	pro T	16:00	5.008			Odeur, Poussière, NO _x				

Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive :

Afin de réduire les émissions et les immissions, les mesures d'atténuation suivantes sont prévues:

- Le traitement des biodéchets, la fermentation et le post-pourrissage dans les boxes de pourrissage sont effectués dans des halls fermés.
- Les halls sont aspirés pour créer une légère dépression et que les émissions diffuses soient évitées en fonctionnement normal.
- Les portes d'entrée/sortie pour la livraison des biodéchets sont équipées de sas.
- La porte d'entrée/sortie pour l'enlèvement des restes de tamisage (matières étrangères et indésirables) est équipée d'une porte rapide.
- Les flux d'air aspirés des halls et du séchage de résidus de fermentation sont acheminés vers l'incinérateur de l'AVA-Velsen ainsi que vers deux biofiltres. Les flux d'air traités sont évacués par la cheminée existante de 96 m de haut de l'AVA-Velsen et par deux cheminées de 38 m de hauteur après les biofiltres.
- Les cheminées des deux biofiltres prévus doivent être installées directement l'une à côté de l'autre (distance inférieure à deux diamètres). Les panaches de gaz d'échappement se superposent et le panache commun monte plus haut.
- Les gaz d'échappement résultant du traitement du biogaz sont acheminés vers une unité d'oxydation thermique régénérative (OTR) et évacués par une cheminée de 10 m de hauteur.
- Le compost prêt à l'emploi et le produit de fermentation séché sont stockés dans des boxes fermés de trois côtés. La zone d'entreposage est couverte.
- Les voies de circulation, les aires d'exploitation et de stockage sont revêtues d'un revêtement en asphalte, en béton, en pavés autobloquants ou en matériaux équivalents de type routier dans la zone de l'installation et sont maintenues en bon état.
- La vitesse de circulation des camions, des voitures et des chargeurs sur roues est limitée à 20 km/h sur l'ensemble du site. Dans la zone des petites livraisons, la vitesse maximale est de 10 km/h.
- Les voies de circulation sur le site d'exploitation sont maintenues propres à l'aide d'une balayeuse aspirante.

Informations sur les locaux de travail et les installations sociales

4 Locaux de travail

Effets et dangers particuliers :

Matières dangereuses

Désignation de la substance dangereuse	Apparition / Motif de l'utilisation
Biogaz/biométhane	Digesteur, réservoir de biogaz, traitement du biogaz, conduites de raccordement
Émissions de moteurs diesel	Véhicules de livraison et fonctionnement de la chargeuse sur pneus dans les hangars BMZ
Gaz de réaction (par ex. H ₂ S, NH ₃ , CO ₂)	Entrée et sortie du digesteur
Acide sulfurique	Traitement des effluents gazeux (laveur acide)
Produits chimiques de laboratoire (en fonction du type et de l'étendue de l'analyse)	Analyses d'entrée et de processus
Désinfectants	Désinfection de parties d'installations, de locaux de travail, de véhicules, etc.

Les processus de travail sont conçus pour éviter autant que possible le contact avec les substances dangereuses. Ainsi, en temps normal, il n'y a pas de contact avec les substances dangereuses liées aux conduites (biogaz, gaz de réaction, acide sulfurique). En outre, des équipements de protection individuelle (EPI) sont mis à la disposition des collaborateurs. D'autres mesures sont par exemple l'équipement des chargeurs à roues avec une ventilation de protection et la mise à disposition de détecteurs de gaz mobiles, etc.

Substances biologiques

Zone	Mesures de protection
Toutes les zones (ces mesures de protection s'appliquent à toutes les zones énumérées ci-dessous et ne sont pas présentées séparément)	Pas de postes de travail permanents dans des zones présentant des risques liés à des substances biologiques Lorsque des travaux sont nécessaires dans des zones à risque, les travailleurs disposent d'un équipement de protection individuelle approprié Aucun (pré)tri manuel des déchets n'est nécessaire Les machines utilisées correspondent à l'état de la technique

	Ventilation des hangars (livraison, traitement, décomposition) de l'EVS BMZ avec un taux de renouvellement d'air d'au moins 5 fois, y compris l'aspiration à la source aux endroits nécessaires. L'ensemble de l'air évacué est ensuite dirigé vers la BE 2.08 pour être épuré. L'EVS BMZ est nettoyée régulièrement et en cas de besoin. Un plan de nettoyage et d'hygiène approprié, conforme à l'annexe 1 de la TRBA 214, est établi.
Secteur de livraison	Réalisation du secteur de la livraison sous forme de bunker profond Aspiration à la source prévue
Postes de travail permanents dans les cabines de véhicules	Les cabines des chargeuses sur pneus seront équipées d'une ventilation de protection climatisante. Leur efficacité est contrôlée avant la mise en service, puis régulièrement tous les 2 ans. Les cabines sont nettoyées régulièrement (instructions d'utilisation)
Ligne de traitement des bio-déchets	La nouvelle BioAbfV exige un contrôle régulier de la teneur en substances étrangères dans les déchets biologiques livrés. Ce contrôle doit être effectué régulièrement, mais peut être réalisé rapidement (environ 5-8 minutes) après une phase de formation et d'exercice. Les travailleurs disposent pour cela d'EPI appropriés, notamment de masques respiratoires. Aspirations à la source prévues sur la ligne de traitement Hauteur de chute minimisée aux points de transfert Les matières étrangères séparées (métaux, plastiques) sont jetées dans des conteneurs
Cabines de tri	Pas de cabine de tri prévue
Fermentation et compostage	Unités encapsulées (digesteur et tunnel de compostage), de sorte qu'il n'y ait pas de contact avec la matière pendant la fermentation et le compostage. La fermentation ouverte n'est pas prévue.
Zone sociale	Vestiaires avec système noir/blanc dans le bâtiment d'exploitation Des produits de protection, de nettoyage et d'entretien de la peau ainsi que des serviettes jetables sont mis à disposition conformément au plan de protection de la peau Nettoyage quotidien des toilettes, des sanitaires, des vestiaires et des salles de repos

Description de l'entreprise

pour les installations commerciales (§ 5 BauVorIVO) dans des procédures engagées au titre des
§ 63, § 64, § 65 LBO du: 10.10.2023

☐ ☐ ☒ 1)

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom	Service		
Regionalverband Saarbrücken	Sous-contrôle de la construction		
Rue / Boîte postale	Maison No	Code postale	Ville
Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre, exploitant/exploitante :

Nom
AVA Velsen GmbH
représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Terrain:

Rue	Maison No	Code postale	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

Données relatives à l'exploitation

1	Type d'établissement ou de l'installation	Installation de fermentation des biodéchets pour la AVA Velsen (Zone de construction 1)		
	Produits fabriqués	Biométhane, solution de sulfate d'ammonium, compost & produit de fermentation liquide et sec. (Également déclaré comme déchet)		
	Prestation de service			
	Matières connexes (matières premières, consommables, résidus, marchandises)	Déchets biologiques, déchets verts, déchets supplémentaires selon le catalogue de réception des déchets		
	Déroulement des opérations Le plan de travail est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non			
	Machines, appareils, convoyeurs, véhicules d'exploitation Le plan d'installation des machines est joint ¹⁾ ☒ oui ☐ non			
2	Nombre total de salariés sur le lieu de travail	dans l'exploitation existante	après la réalisation du projet	
	Masculin	0	8	
	Féminin	0	4	
3	Informations sur la protection de l'environnement			
3.1	Bruit			
	Cause, durée, fréquence	voir feuille annexe	Heure de la journée de - à	Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant) Mesures pour éviter les bruits nuisibles	voir feuille annexe		
	Chocs, vibrations mécaniques			
	Type, cause, durée, fréquence	sans objet	Heure de la journée de - à	Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	l'emplacement des sources de vibrations ou d'oscillations les mesures prises pour éviter les chocs ou les vibrations nuisibles			
3.2	Déchets			
	Type, quantité par unité de temps : Stockage intermédiaire : type, lieu et quantité	voir feuille annexe		
3.3	Pollution de l'air			
	Type de pollution	voir feuille annexe		
	Emplacement des cheminées d'émission (plan et hauteur)	voir feuille annexe		
	Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive	voir feuille annexe		
3.4	Champs électromagnétiques (p. ex. transformateurs, stations émettrices et similaires)			
	Type (haute/basse fréquence), cause Poste de transf. ou sim. avec indication de la tension), emplacement de l'installation Mes.prises pour respecter les valeurs limites der 26. BimSchV	sans objet		

1) Cocher la case correspondante

3.5	Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau										
	Des installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau sont-elles prévues ? ¹⁾	☒ oui ²⁾ ☐ non									
3.6	Eaux usées de l'entreprise (pas d'eaux usées domestiques, pas d'eaux de pluie) !)										
	Les processus de l'entreprise génèrent-ils des eaux usées ? ¹⁾	☒ oui ²⁾ ☐ non									
Informations sur les locaux de travail et les installations sociales											
4	Locaux de travail	Effets et dangers particuliers									
	Températures inacceptables pour la santé, rayonnement thermique, vibrations mécaniques, charges électrostatiques, champs électromagnétiques, subst. dangereuses. (des gaz, les gaz d'échappement, les brouillards ou des poussières, le cas échéant, joindre les fiches de données de sécurité) Bruit sur le lieu de travail	Type de cause	Désignation du local	Mesures de protection							
		voir feuille annexe									
5	Dispositifs sociaux										
	Salles de pause Salles de repos pour femmes	dans l'exploitation existante		après la réalisation du projet							
		m ²	Places	36 m ³	12 Places						
	Vestiaires Surface au sol Nombre de penderies	Volume m ³		Nombre de couchettes							
	Salles d'eau Nombre de lavabos Nombre de douches	pour les hommes		pour les femmes							
		m ²	m ²	74,00 m ²	40,00 m ²						
	Locaux de toilettes Nombre de toilettes Nombre d'urinoirs	pour les hommes		pour les femmes							
				16	8						
		pour les hommes		pour les femmes							
				6	3						
		pour les hommes		pour les femmes							
				6	3						
		pour les hommes		pour les femmes							
				5	3						
		pour les hommes		pour les femmes							
				2							
6	Informations supplémentaires sur les locaux de travail										
6.1	Ventilation										
	Nom de la pièce selon le plan	Séjour	Bureau BMZ	Chef d'usine	S. de contrôle	S. de bains	WCs				
	taux de renouvellement d'air prévu										
	aération libre ¹⁾	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
	Installation de ventilation ¹⁾	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
6.2	Température de la salle										
	Nom de la pièce selon le plan	Séjour	Bureau BMZ	Chef d'usine	S. de contrôle	S. de bains	WCs				
	Température de la pièce prévue (°C)	20,00	20,00	20,00	20,00	24,00	20,00				
6.3	Sols antidérapants dans les pièces suivantes										
	Nom de la pièce selon le plan	Entrée	Séchoir	S. de bains	WC						
	Evaluation selon BGR 181	R9	R9	R10	R10						
6.4	Éclairage de sécurité dans les pièces suivantes										
	Nom de la pièce selon le plan	c. de secours	Couloir	S. de contrôle							
7	Temps d'utilisation										
		les jours ouvrables				les dimanches et jours fériés					
		de	à	Nombre d'équipes		de	à	Nombre d'équipes			
		6:00	22:00	2,00							
8	Autres informations nécessaires à l'appréciation du projet										

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Cocher la case appropriée

2) Si oui, il est nécessaire de présenter en complément le formulaire pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau

3) Si oui, des documents complémentaires doivent être fournis après consultation de l'Office régional de l'environnement et de la protection du travail, Don-Bosco-Str. 1, 66119 Saarbrücken, tél. 0681/8500-0, service 2.3.



Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation:

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de livraison et de préparation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
01-01 Aire de livraison et bunker de livraison des déchets biologiques

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☒ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres
Asphalte (hall), béton imperméable (bunker)

Protection secondaire

☒ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

Volume (m³)☐ Maçonnerie☐ Béton☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

Puits de percolat

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées (Joindre les fiches de sécurité CE)**

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Déchet bio	Bunker	900 t	1.300.00	60.000 t	1		solide	B

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints (si nécessaire)**☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de livraison et de préparation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)

01-01.1 Puits de percolat pour bunker de livraison de déchets biologiques

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire :

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☒ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton imperméable avec revêtement PE

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

Volume (m³)☐ Maçonnerie☐ Béton☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe ⁴⁾ de danger des eaux	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Percolât	puits	3 m ³	19.570	en permanence	1		liquide	B

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation:

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de livraison et de préparation

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)

01-02 Zone de préparation

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☒ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Asphalte ou béton

Protection secondaire

☒ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

Volume (m³)☐ Maçonnerie☐ Béton☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

Puits de percolat

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Déchets bio	Broyeur	53 t	80.000	60.000 t	1		solide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Stockage intermédiaire

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
01-03 Stockage intermédiaire

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 **Projet²⁾**

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☒ Métal

☐ autres

Protection secondaire

☐ sans

☒ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

Volume (m³)☐ Maçonnerie☐ Béton☒ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

Puits de percolat

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Déchets bio	Stockage intermédiaire	125 t	185.000	60.000 t	1		solide	B

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Fermenteur

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
02-01 Fermenteur

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 **Projet²⁾**

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☒ Citerne multi-chambres, nombre de chambres 2

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Semi-coques en acier ; béton armé

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m) 28,04x9,62x0,10

Volume (m³) : 26,97☐ Maçonnerie☒ Béton☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Substrat de fermentation	Fermenteur	2x 1.850 m ³	4.600.000	60.000 t	1		liquide	C

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de compostage et déshydratation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 03-01 déshydratation

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres 2

☒ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☒ Métal

☐ autres

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

Réservoir d'eau de pressage

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Résidu de fermentation	Tamis et presses	1 m ³	1.000	66.490 m ³	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de compostage et déshydratation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 04-01 Tunnel de compostage

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☒ Citerne multi-chambres, nombre de chambres 6

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton imperméable

Protection secondaire

☒ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ Béton☐ avec revêtement☐ avec abri

Symbole d'homologation

Volume (m³) :☐ Acier☐ autres modèles**9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)**

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ dans un cours d'eau

Nom

☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)☒ autre

Réservoir d'eau de process

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées (Joindre les fiches de sécurité CE)**

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Compost brut	6 Tunnels de compostage	2.700 t	5.130.000	35.600 t	1		solide	B

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints (si nécessaire)**☐ Homologation, marques de contrôle☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾☐ Description de l'installation☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Expertise pour déterminer l'aptitude**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de compostage et déshydratation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
04-02 Aération de la fermentation avec conduit

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☒ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☒ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton imperméable avec revêtement PE

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

Réservoir d'eau de process

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe ⁴⁾ de danger des eaux	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Condensat	puits	8,2 m ³	8.200	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - sécheur

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
06-01 sécheur

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 **Projet²⁾**

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☒ Citerne multi-chambres, nombre de chambres 4

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☒ Métal

☐ autres

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe ⁴⁾ de danger des eaux	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
résidu de fermentation solide	4 sécheurs	32 m ³		en permanence	1		solide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Préparation du biogaz

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 07-03 Puits de condensat de biogaz

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres PE ou PP

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

GPL

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe ⁴⁾ de danger des eaux	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Condensat	puits	8 m ³	8.000 l	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Préparation du biogaz

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 07-04 Système de refroidissement du gaz

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☒ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres matériaux divers

Protection secondaire

☐ sans

☒ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Mélange éthylène glycol-eau	Système de refroidissement	0,80 m ³	800	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Traitement de l'air évacué

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 08-01 Réservoir d'acide sulfurique

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Acide sulfurique	Réservoir	28 t	15.000	11	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Traitement de l'air évacué

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 08-02 Réservoir de solution de sulfate d'ammonium

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre aucune

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
sulfate d'ammonium	Réservoir	40 t	30.000	17	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Traitement de l'air évacué

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 08-03 Laveur acide

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☐ Récipient individuel

☒ Citerne multi-chambres, nombre de chambres 3

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

PP

Protection secondaire

☐ sans

☒ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre

aucune

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Acide sulfurique	3 laveurs	16,5 m ³	16.500	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Traitement de l'air évacué

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
08-04 Poste de déchargement de l'acide sulfurique et de la solution de sulfate d'ammonium

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 **Projet²⁾**

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☒ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☒ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton (Place), PE/PE-HD (Bac de récupération)

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☒ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☒ Béton

Volume (m³) :

☐ Acier☒ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☒ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☒ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☐ autre

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Acide sulfurique, sol. d'ammonium sulfate		12 m³	12.000	27	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Traitement de l'air évacué

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 08-05 Gaine Filtre biologique

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☒ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☒ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre Réservoir d'eau de process

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Condensat	Gaine	2 m ³	2.000	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☐ aucune☒ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de compostage et déshydratation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 10-01 Réservoir d'eau de pressage

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton armé avec revêtement PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre GPL

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Résidus de fermentation	Réservoir	160 m ³	170.000	en permanence	1		liquide	B

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Hall de compostage et déshydratation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 10-02 Réservoir d'eau de process

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☒ en surface dans le bâtiment

☐ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton armé avec revêtement PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre GPL

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWS
Condensat, eau de nettoyage	Réservoir	45 m ³	48.000	en permanence	1		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Stockage des produits de fermentation

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

1

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)
10-03 Stockage des produits de fermentation

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☒ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton armé avec revêtement PE-HD

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ Béton

Volume (m³) :

☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☒ autre sécheur**Toiture**☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées (Joindre les fiches de sécurité CE)**

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Résidus de fermentation, condensats, eaux	Réservoir	4.000 m³	4.250.000	en permanence	1		liquide	C

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints (si nécessaire)**☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes))

4) WGK = Classe de danger des eaux

5)

Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : Centre de biomasse EVS - Station-service pour les besoins propres

1 Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5433970

Valeur en abscisse
2560885

2 Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire) 11-01 Station-service pour les besoins propres

3 Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☐ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☒ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☒ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☒ homologation générale

☐ autres

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☐ Métal

☒ autres

Béton (poste de soutirage), PE (réservoir)

Protection secondaire

☐ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☒ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

☐ Maçonnerie☐ BétonVolume (m³) :☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☒ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☒ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☒ Dispositif de collecte pour l'évacuation☐ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☐ autre

Toiture

☒ aucune☐ partiellement☐ totalement**10 Liste des substances manipulées** (Joindre les fiches de sécurité CE)

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Gazole	Réservoir	0,99 m ³	990	30	2		liquide	A

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints** (si nécessaire)☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Les indications relatives à la détermination de l'aptitude sont contenues dans le rapport d'expertise AwSV.

Ville / Date
Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe de danger des eaux

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/Boîte postale Schloßplatz				Maison No 1-15	
Code postal 66119		Ville Saarbrücken			
Demande de dérogation ☐ 1) Exception ☒ Exemption ☐					
selon § 68 LBO, § 31 BauGB und § 85 LBO					
concernant la demande du ...10.10.2023.....					
Numéro de dossier					

Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH		
			représenté par: Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire	Téléphone	Fax	Courriel	
		06898 946-100	06898 946-111	info@ava-velsen.de	
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
	Alte Grube Velsen		16	66127	Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 1 (EVS BMZ)				
Terrain à construire	Rue	Maison No	Commune		
	Alte Grube Velsen	16	Saarbrücken		
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), Parcelle 13, Terrains: 4/131, 4/97 (partiellement); Commune de Großrosseln (5050), Parcelle 3, Terrain: 35/7 (partiellement)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom		Nom		Titre de la profession
	Jürgen		Hake		Dipl.-Ing. (FH)
	Donnée volontaire	Téléphone	Fax	Courriel	
		05542 9380-0	05542 9380-77	j.hake@witzenhausen-institut.de	
Une dérogation / exception / exemption est demandée pour les prescriptions suivantes :					
Demande de dérogation pour l'accessibilité (§ 50 LBO)					
Justification détaillée :					
Le centre de biomasse EVS n'est pas un bâtiment ouvert au public. Tous les collaborateurs se trouvent (au moins temporairement) dans l'installation de méthanisation. Cela signifie qu'ils sont en si bonne forme physique qu'il n'est pas nécessaire de prévoir une accessibilité pour eux. Si nécessaire, des postes de travail accessibles sont disponibles dans l'AVA Velsen ou dans le bâtiment principal de l'EVS. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, une dérogation à l'accessibilité est demandée.					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Auteur du projet

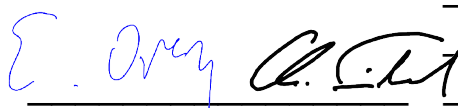
Maître d'ouvrage
ou représentant(e)

Voisinage

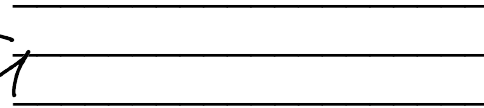
Parcelle No.



Signature



Signature



Signature(s)

1) Cocher la case correspondante

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions		Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions
Nom Regionalverband Saarbrücken		
Service Untere Bauaufsicht		
Rue/Boîte postale Schloßplatz	Maison No 1-15	
Code postal 66119	Ville Saarbrücken	
Demande de dérogation ☐ 1) Exception ☒ Exemption ☐		Numéro de dossier
selon § 68 LBO, § 31 BauGB und § 85 LBO concernant la demande du10.10.2023.....		

Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
	Donnée volontaire		Téléphone		Fax
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
	Alte Grube Velsen		16	66127	Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 1 (EVS BMZ)				
Terrain à construire	Rue		Maison No	Commune	
	Alte Grube Velsen		16	Saarbrücken	
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom		Nom		Titre de la profession
	Donnée volontaire		Téléphone		Fax
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
	Jürgen		Hake		Dipl.-Ing. (FH)
	05542 9380-0		05542 9380-77		Courriel j.hake@witzenhausen-institut.de
Une dérogation / exception / exemption est demandée pour les prescriptions suivantes : Demande de dérogation au § 5 (Végétalisation des toits et des façades) Règlement sur les aménagements verts de la ville de Sarrebruck					
Justification détaillée : Voir feuille annexe					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

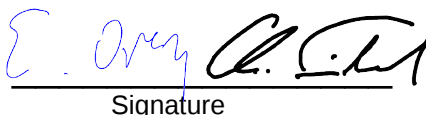
Auteur du projet

Maître d'ouvrage
ou représentant(e)

Voisinage

Parcelle No.


Signature


Signature

Signature(s)

1) Cocher la case correspondante

Feuille annexe à la demande de exception « Végétalisation »

Justification détaillée

Pour les surfaces de toit de l'EVS BMZ, il est prévu d'utiliser des énergies renouvelables (photovoltaïque, posé à plat sur les toits - voir plan d'occupation des surfaces de toit). La végétalisation de la toiture n'est donc pas possible. C'est pourquoi une dérogation à la végétalisation des toits est demandée conformément au § 5 du règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck.

Conformément aux statuts susmentionnés, une façade végétalisée doit être prévue à partir d'une façade continue par côté de bâtiment de plus de 100 m² ou de 10 m de longueur de façade continue. Une dérogation à l'obligation de végétaliser les façades est demandée conformément au § 5 du règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck. Le contexte est le suivant

- Le champ de construction est limité dans l'espace et les parties nécessaires de l'installation de l'EVS BMZ sont disposées de la manière la moins encombrante possible. Il n'y a pas de surface disponible pour une végétalisation supplémentaire des façades.
- Comme on peut le voir sur les vues, les façades/murs possibles ne sont que rarement présents dans les bâtiments prévus. Presque tous les murs sont pourvus d'ouvertures (portails, portes, fenêtres, passages de conduites et de tapis roulants). Une végétalisation de la façade n'est pas possible dans ces zones (les ouvertures risquent d'être recouvertes de végétation).
- les façades potentiellement possibles sont si défavorables en termes d'orientation et de distance par rapport aux bâtiments les plus proches en termes d'éclairage qu'une plantation réussie est jugée irréalisable.
- en raison de la taille du terrain à bâtir, les surfaces de dégagement sont prévues aussi réduites que possible (mais libérées du point de vue de la protection contre les incendies) et une végétalisation n'est pas possible pour des raisons de protection contre les incendies, car en cas de non-respect des surfaces de dégagement, les murs doivent être ignifuges ou incombustibles.
- Les déchets biologiques sont traités dans l'EVS BMZ. Outre les raisons d'exploitation (manque de possibilités de contrôle et de nettoyage), la végétalisation des façades n'est pas réalisable d'un point de vue hygiénique (piège à saletés et cachette pour les oiseaux ainsi que pour les petits mammifères (rats)).

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/Boîte postale Schloßplatz				Maison No 1-15	
Code postal 66119		Ville Saarbrücken			
Demande de dérogation ☒ 1) Exception ☐ Exemption ☐					
selon § 68 LBO, § 31 BauGB und § 85 LBO					
concernant la demande du10.10.2023.....					
Numéro de dossier					
Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
	Donnée volontaire		Téléphone		Fax
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
		Alte Grube Velsen		16	66127 Saarbrücken
		AVA Velsen GmbH représenté par: Christopher Freichel, Ekkehard Orloff			
		06898 946-100		06898 946-111	
		Courriel		info@ava-velsen.de	
Projet					
Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 1 (EVS BMZ)					
Terrain à construire					
Rue		Maison No	Commune		
Alte Grube Velsen		16	Saarbrücken		
Commune, lieu-dit, parcelle(s)					
Commune de Klarenthal (5061), Parcelle 13, Terrains: 4/131, 4/97 (partiellement); Commune de Großrosseln (5050), Parcelle 3, Terrain: 35/7 (partiellement)					
Auteur du projet (§ 54 LBO)					
Prénom		Nom		Titre de la profession	
Jürgen		Hake			
Donnée volontaire		Téléphone	Fax	Courriel	
		05542 9380-0	05542 9380-77	j.hake@witzenhausen-institut.de	
Une dérogation / exception / exemption est demandée pour les prescriptions suivantes :					
Demande de dérogation à la largeur autorisée de la construction industrielle selon la rubrique 6 - tableau 2 du MInd-BauRL					
Justification détaillée :					
La largeur maximale autorisée de 40 m est dépassée pour le hall de pourrissage conformément à la rubrique 6 tableau 2 du MIndBauRL. La largeur du hall de pourrissage est d'environ 53,47 m. Les objectifs de protection contre l'incendie sont respectés malgré le dépassement, car les longueurs des voies de secours sont respectées à l'intérieur des sections et que les forces d'intervention des pompiers disposent d'un bon accès de plain-pied à la halle via la nouvelle voie de contournement prévue et que l'installation de détection d'incendie permet une alerte rapide ainsi que des travaux d'extinction efficaces. Pour ces raisons, une dérogation à la largeur autorisée du hall de pourrissage est demandée conformément au paragraphe 6.2 tableau 2 du MIndBauRL.					
En dérogation à la rubrique 6.2 tableau 2 du MIndBauRL, la dimension des surfaces d'évacuation de la chaleur est inférieure d'au moins 5 % à la surface au sol dans le hall de pourrissage. Étant donné qu'il s'agit d'une différence de moins de 1 %, que le bâtiment concerné est accessible de tous les côtés par la voie de circulation et que des travaux d'extinction efficaces sont néanmoins possibles, une dérogation à la dimension des surfaces d'évacuation de la chaleur est demandée conformément au paragraphe 6.2 tableau 2 du MIndBauRL.					
Les explications correspondantes figurent dans le justificatif de protection incendie ainsi que dans le rapport de contrôle du justificatif de protection incendie.					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

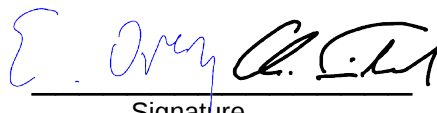
Auteur du projet

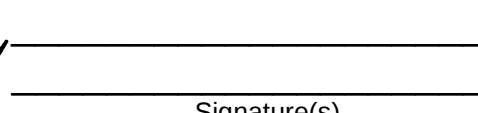
**Maître d'ouvrage
ou représentant(e)**

Voisinage

Parcelle No.


Signature


Signature


Signature(s)

Autorité inférieure de contrôle des constructions
Capitale de Saarbrücken
Gerberstraße 29
66111 Saarbrücken

Attestation de conformité
Certificat de sécurité incendie
selon § 1 al. 7 et 8 BauVorlVO en relation avec § 67 al.4
LBO et § 19 al.1 PPVO

**Il est déclaré par la présente que les documents
soumis à l'examen et à l'approbation selon
l'énumération suivante sont conformes à la
justification de protection incendie examinée avec le
numéro de rapport de contrôle ci-contre**

Référence du dossier _____

Rapport de contrôle n°. W-24/037-1

du (Date) 28.05.2024

Auteur : Prof. Dr.-Ing. habil. Geburtig

Adresse : Humboldtstr. 21

99423 Weimar

Planzeichnung (Zeichnungsnr.)	Index	Datum	
Lageplan (7012-G-653)	c	25.04.2024	
Übersichtslageplan (7012-G-656)	d	18.03.2024	
Übersichtsplan (1.01-1a)	a	10.07.2023	
Übersichtsplan (1.01-5)		10.07.2023	
Betriebsgebäude (1.02)	a	10.07.2023	
Fermenter (1.03)	a	10.07.2023	
Anliefer- und Aufbereitungshalle (1.04-1)	a	10.07.2023	
Gärproduktelager (1.05)	a	10.07.2023	
Rottehalle (1.06-1)	a	10.07.2023	
Kompostlager (1.07)	a	10.07.2023	
Biofilter (1.10)	a	10.07.2023	

Witzenhausen
Lieu

21.06.2024
Date


Auteur du projet

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions		Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions	
Nom	Regionalverband Saarbrücken		
Service	Untere Bauaufsicht		
Rue/Boîte postale	Schloßplatz	Maison No	1-15
Code postal	66119	Ville	Saarbrücken
		Numéro de dossier	

Déclaration de l'ingénieur structure

selon § 67 alinéa 4 LBO et § 8 alinéa 2 BauVorlVO

Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))	
			AVA Velsen GmbH représenté par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
	Donnée volontaire	Téléphone	Fax	Courriel
	Rue		Maison No	Code postal Ville
	Alte Grube Velsen		16	66127 Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen, notamment par la construction du nouveau centre de biomasse (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison.			
Terrain à construire	Rue		Maison No	Commune
	Alte Grube Velsen		No16	Saarbrücken
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Voir liste dans chapitre 11.3. 1 de la demande à construire			
ingénieur structure	Prénom		Nom	
	Dipl.-Ing. André		Recktenwald	
	Donnée volontaire Téléphone		Fax	No. de liste
	06821-9704-0			SN-185
				Courriel info@wpm-ingenieure.de

☐

1) Il s'agit d'une structure porteuse de difficulté faible ou très faible et ne répond donc à aucun critère de la liste de critères mentionnée au § 8 al. 2 BauVorlVO.

☒

1) Il ne s'agit pas d'une structure porteuse de difficulté faible ou très faible, car le critère suivant du catalogue de critères (voir explication) selon § 8 al. 2 BauVorlVO s'applique (l'attestation du/de la contrôleur – euse est jointe).

☐

1) Il s'agit d'un bâtiment d'habitation de la classe 1 ou 2.

Explication :

le fermenteur et le réservoir de digestat ainsi que les constructions sur l'aire de petite livraison sont exclus de la planification de la structure porteuse.

Heinitz, 20.07.2023

Ville, Date

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / Autorité inférieure de contrôle des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/boîte postale Schloßplatz		Maison No 1-15			
Code postal 66119	Ville Saarbrücken				
☒ 1) Demande de permis de construire selon § 65 LBO					
☐ 1) Demande de permis de construire dans le cadre de la procédure simplifiée selon le § 64 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 65 LBO.					
Référence du dossier					
☐ 1) Exemption du permis de construire selon le § 63 LBO auprès de la commune ☐ Il est demandé que le dépôt du dossier soit traité comme une demande de permis de construire si la commune déclare, conformément au § 63 alinéa 2 n° 4 LBO, que la procédure simplifiée d'autorisation de construire doit être mise en œuvre (§ 63 alinéa 4 LBO). Dans ce cas, les documents sont transmis par la commune à l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente en même temps que la déclaration. ----- Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : les documents doivent être déposés auprès de l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente.					
☐ 1) Dépôt / déclaration de projets non soumis à une procédure selon le § 61 LBO auprès de la commune Le projet décrit ci-dessous n'est pas soumis à une procédure en vertu du ☐ § 61 Alinéa 1 LBO ☐ § 61 Alinéa 2 LBO ☐ § 61 Alinéa 3 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure simplifiée d'autorisation de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : la présentation pour les projets selon l'article 61 Alinéa 1 et 3 LBO n'est nécessaire qu'en cas d'utilisation du droit d'option susmentionné.					
Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire:	Téléphone 06898 946-100	Fax 06898 946-111	Courriel info@ava-velsen.de	
	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Code postal 66127	Ville Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 2 (Aire de révision sud)				
Terrain à bâtir	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Ville Saarbrücken	
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), Parcelle 13, Terrain : 4/97 (partiellement); Commune de Großrosseln (5050), Parcelle 3, Terrain: 35/7 (partiellement)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom Jürgen		Nom Hake		Numéro de liste 15804
	Donnée volontaire:	Téléphone 05542 9380-0	Fax 05542 9380-77	Courriel j.hake@witzenhausen-institut.de	
	Rue Werner -Eisenberg-Weg		Maison No 1	PLZ 37213	Ville Witzenhausen
Propriétaire du terrain	Prénom		Nom EVS GAV GmbH		
	Donnée volontaire:	Téléphone	Fax	Courriel	
	Rue Untertürkheimer Str.		Maison No 21	PLZ 66117	Ville Saarbrücken
Remarques					

Annexes²⁾

(à classer dans l'ordre suivant)

1	Description du terrain à bâtir	<u>1</u> fois	17	Dessins de construction	<u>1</u> fois
2	Justificatif de l'utilisation de la construction selon l'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments	___ fois	18	Plan d'aménagement des espaces libres	<u>1</u> fois
3	Description de la construction	___ fois	19	Plan de l'évacuation des eaux du terrain	<u>1</u> fois
4	Description des travaux de construction de petite taille, Inst. publicit. et distrib. automatiques	<u>1</u> fois	20	Just. des places de stat./ justificatif de Emplacements pour vélos	<u>1</u> fois
5	Description de l'installation de chauffage	___ fois	21	Justificatif de surfaces de dégagement	___ fois
6	Desc. de l'expl. pour les inst. commerciales	<u>1</u> fois	22	Certificat de besoins énergétiques	___ fois
7	Installation pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau	___ fois	23	Justificatif de protection acoustique	___ fois
8	Demande de dérogation, d'exception, selon § 68 Alinéa. 2 LBO	___ fois	24	Justificatif de sécurité incendie	___ fois
9	Déclaration du concepteur de la structure porteuse	___ fois	24.1	Just. dans le dossier de construction	___ fois
10	Attestation selon § 67 Alinéa 4 (Contrôle par un(e) expert(e))	___ fois	24.2	Justificatif séparé	___ fois
11	Déclaration du voisinage selon § 71 LBO	___ fois	25	Justificatif de stabilité	___ fois
12	Déclaration du concepteur sur la construction sans barrières	___ fois	26	Calcul des surfaces et des volumes	___ fois
13	Copie du plan cadastral	<u>1</u> fois	27	1 Jeu de formulaires d'enquête	<u>1</u> fois
14	Extrait du plan d'aménagement ou d'un statut d'urbanisme	___ fois	28	Autres documents nécessaires :	___ fois
15	Extrait du règlement local de construction	___ fois			
16	Plan de masse	<u>1</u> fois			

La transmission des données de construction suivantes aux services d'information sur les chantiers à des fins de publication est autorisée par le maître d'ouvrage ou son représentant.
le maître d'ouvrage ou son représentant donne son accord :

☒ oui ☐ non³⁾

Velsen, le 10/10/2023

Ville, Date

1) Cocher la case correspondante.

2) Nombre d'exemplaires selon § 1a Alinéa 7 BauVorlVO.

3) Cocher ce qui convient. **Si aucune case n'est cochée, il n'y a pas de consensus.**

Le refus de donner son consentement n'a pas de conséquences juridiques. Le consentement peut être révoqué sans conséquences juridiques, avec effet pour l'avenir.

Description du terrain à bâtir

Surface de révision sud

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-inspection des travaux publics

Rue, Boîte postale: Schloßplatz

Maison No.: 1-15

Code Postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre:

Prénom

Nom :

Chantier :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur des plans (1)	Avis de la Commune (2)	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Est-ce que le maître d'ouvrage est le propriétaire/l'héritier/l'ayant droit à l'héritage inscrit au registre foncier ? Si non : Existe-t-il une déclaration de consentement écrite du/de l'ayant droit ?	☐ Oui / Non ☒ ☒ Oui / Non ☐		
2. Est-ce que pour le terrain à bâtir existe-t-il 2.1.1 une autorisation de division selon le § 19 de la loi sur la construction (BauGB) ? 2.1.2 une décision préalable (§ 76 LBO) ? 2.1.3 une inscription dans le registre des servitudes de construction ?	☐ Oui / Non ☒ Az.: ☐ Oui / Non ☒ Az.: ☒ Oui / Non ☐ Az.:		
3. Le terrain à bâtir est-il situé 3.1.1 dans le champ d'application d'un plan d'urbanisme (§ 30 BauGB) ou d'un autre règlement d'urbanisme ? En vigueur depuis : Type du terrain à bâtir : 3.1.2 à l'intérieur des zones construites en continuité sans plan d'aménagement qualifié (§ 34 BauGB) ? Type de zone à bâtir : 3.1.3 dans une zone pour laquelle l'établissement d'un plan d'urbanisme a été décidé (§ 33 BauGB)? Type de zone à bâtir : 3.1.4 dans le champ d'application d'un règlement local de police de la construction ou de prescriptions locales de construction (§ 85 LBO)? 3.1.5 dans une zone extérieure (§ 35 BauGB)?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☒ Oui / Non ☐ ☒ ouverte/fermée ☐		
3.2.1 dans une zone de réaffectation? Si Oui, Autorisation selon § 51 BauGB du 3.2.2 dans une zone de remembrement? 3.2.3 dans la zone d'une interdiction de changement (§ 14 BauGB)? 3.2.4 dans une zone de réhabilitation? si oui, veuillez joindre la demande correspondante.	☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒		

	(1)	(2)	(3)
3.3.1 dans une zone de protection de la nature ou du paysage ou dans la zone de biotopes, de monuments naturels ou d'éléments du paysage protégés?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise)		
3.3.2 dans les environs d'un monument historique, dans le périmètre d'un monument au sol, dans une zone monumentale, dans une zone de fouilles protégées ou si le bâtiment lui-même est classé monument historique?	☒ Oui / Non ☐ Grube Velsen (dénomination plus précise)		
3.4. près de ou dans la zone d'une autoroute ?	BAB Distance en m		
1 d'une route nationale ?	B		
3.4. d'une route départementale I. ordre?	Nr. 163 454,0		
2 d'une route départementale II. ordre?	Nr.		
3.4. d'une route communale ?			
3 d'une autre route ?			
3.4. d'un chemin privé ?			
3.5 à proximité d'un chemin de fer ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.6 dans la zone d'influence de l'exploitation minière souterraine? Avis disponible .	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
3.7 près d'une forêt? Distance:	☒ Oui / Non ☐ 1,00 m		
3.8 au bord d'un cours d'eau / dans une zone inondable légale ? Si Oui, Nom du cours d'eau (Nom; 1., 2. ou 3. ordre) Distance jusqu'à au bord de l'eau :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.9 dans une zone de protection des eaux ou des sources (§ 37 SWG, § 45 SWG)?	☐ Oui / Non ☒ (Zone)		
3.10 Est-ce que le niveau de la nappe est atteint par la construction ?	☐ Oui / Non ☒		
3.11 à proximité d'un cimetière ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.12 à proximité d'un aérodrome ?	☐ Oui / Non ☒		
3.13 dans les zones d'abris antiaériens ?	☐ Oui / Non ☒		
3.14 à proximité d'une entreprise dite Seveso?	☐ Oui / Non ☒		
4. Le terrain à bâtir est-il traversé par des conduites d'alimentation ou autres (aériennes ou souterraines) ? Support du conduit ?	☐ Oui / Non ☒ 		
5. Comment l'accès est-il assuré ? (§ 5 LBO)?	Via L 163		
6. Comment l'approvisionnement en eau potable est-il assuré (§§ 5, 42 LBO)?	Réseau publique		
6.1 Un approvisionnement suffisant en eau d'extinction est-il garanti ?	☒ Oui / Non ☐		
7. Données rel. à l'évacuation des eaux usées			
7. Existe-t-il un collecteur public d'eaux usées ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.2 Existe-t-il un canal public d'évacuation des eaux pluviales ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.3 Existe-t-il un collecteur public d'eaux mixtes ?	☒ Oui / Non ☐ Distance en m: 400		

	(1)	(2)	(3)
7.4 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une station d'épuration collective publique ?	☐ via un canal d'eau usée public ? ☒ via un canal public d'eaux mixtes		
7.5 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par une petite station d'épuration ?	☐ dans les eaux de surface ☐ dans la nappe		
7.6 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une fosse étanche sans trop-plein ?	☐ Oui / Non ☒		
7.7 Est-ce que l'eau de pluie est-elle	☐ entièrement utilisée ? ☐ partiellement utilisée ? ☒ non utilisée ?		
7.8 Est-ce que l'eau de pluie est-elle (Il est possible de cocher plusieurs cases)	☐ déversée dans l'égout mixte public ? ☐ déversée dans le réseau public d'eaux pluviales ? ☒ rejetée dans les eaux de surface ? ☐ infiltrée ?		
8. Le terrain était-il déjà construit? Si Oui, déjà avant le 01.01.1999?	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
9. Est-ce qu'il y a suspicion d'une contamination des sols ?	☒ Oui / Non ☐		

Autres informations : L'évaluation si le sol du site est potentiellement contaminé a été effectuée

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date



Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

– Surface de révision sud –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :			
Prénom		Nom :	
		AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction		
1.1 Type de zone de construction			
1.2 Type de construction	Surface de révision sud		
1.3 Objectif de l'installation	Emplacement pour conteneurs et stockage de matériel pendant les périodes de révision de l'AVA Velsen		
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	Surface totale d'implantation : 3.400 m ² Coûts : 1.398.000,00 €		
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	Zone de construction 2		
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)			
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Asphalte et béton de fibres d'acier		
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)			
2 Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)			

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description de l'entreprise

pour les installations commerciales (§ 5 BauVorIVO) dans des procédures engagées au titre des
§ 63, § 64, § 65 LBO du: 10.10.2023

☐ ☒ ☐ 1)

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions:

Nom	Service		
Regionalverband Saarbrücken	Sous-contrôle de la construction		
Rue / Boîte postale	Maison No	Code postale	Ville
Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre, exploitant/exploitante:

Nom
AVA Velsen GmbH
représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Terrain:

Rue	Maison No	Code postale	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

Données relatives à l'exploitation

1	Type d'établissement ou de l'installation	Surface de révision sud (zone de construction 2) - Emplacement pour conteneurs et stockage de matériel pendant les périodes de révision de l'AVA Velsen	
	Produits fabriqués	aucun	
	Prestation de service	aucune	
	Matières connexes (matières premières, consommables, résidus, marchandises)		
	Déroulement des opérations Le plan de travail est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non		
	Machines, appareils, convoyeurs, véhicules d'exploitation Le plan d'installation des machines est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non		
2	Nombre total de salariés sur le lieu de travail	dans l'exploitation existante	après la réalisation du projet
	Masculin	0	0
	Féminin	0	0
3	Informations sur la protection de l'environnement		
3.1	Bruit		
	Cause, durée, fréquence	sans objet	Heure de la journée de - à Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant) Mesures pour éviter les bruits nuisibles		
	Chocs, vibrations mécaniques		
	Type, cause, durée, fréquence	sans objet	Heure de la journée de - à Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	l'emplacement des sources de vibrations ou d'oscillations les mesures prises pour éviter les chocs ou les vibrations nuisibles		
3.2	Déchets		
	Type, quantité par unité de temps: Stockage intermédiaire: type, lieu et quantité	sans objet	
3.3	Pollution de l'air		
	Type de pollution	sans objet	
	Emplacement des cheminées d'émission (plan et hauteur) Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive		
3.4	Champs électromagnétiques (p. ex. transformateurs, stations émettrices et similaires)		
	Type (haute/basse fréquence), cause Poste de transf. ou sim. avec indication de la tension), emplacement de l'installation Mes.prises pour respecter les valeurs limites der 26. BimSchV	sans objet	

1) Cocher la case correspondante

3.5	Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau								
	Des installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau sont-elles prévues? ¹⁾ ☒ oui ²⁾ ☐ non								
3.6	Eaux usées de l'entreprise (pas d'eaux usées domestiques, pas d'eaux de pluie) !)								
	Les processus de l'entreprise génèrent-ils des eaux usées ? ¹⁾ ☐ oui ²⁾ ☒ non								
Informations sur les locaux de travail et les installations sociales									
4	Locaux de travail	Effets et dangers particuliers							
	Températures inacceptables pour la santé, rayonnement thermique, vibrations mécaniques, charges électrostatiques, champs électromagnétiques, subst. dangereuses. (des gaz, les gaz d'échappement, les brouillards ou des poussières, le cas échéant, joindre les fiches de données de sécurité) Bruit sur le lieu de travail	Type de cause	Désignation du local	Mesures de protection					
5	Dispositifs sociaux	sans objet							
	Salles de pause Salles de repos pour femmes Vestiaires Surface au sol Nombre de penderies Salles d'eau Nombre de lavabos Nombre de douches Locaux de toilettes Nombre de toilettes Nombre d'urinoirs	dans l'exploitation existante		après la réalisation du projet					
		m ²	Places	m ³	Places				
		Volume m ³	Nombre de couchettes	Volume m ³	Nombre de couchettes				
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes				
		m ²	m ²	m ²	m ²				
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes				
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes				
6	Informations supplémentaires sur les locaux de travail								
6.1	Ventilation	sans objet							
	Nom de la pièce selon le plan								
	taux de renouvellement d'air prévu								
	aération libre ¹⁾	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Installation de ventilation ¹⁾	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6.2	Température de la salle								
	Nom de la pièce selon le plan								
	Température de la pièce prévue (°C)								
6.3	Sols antidérapants dans les pièces suivantes								
	Nom de la pièce selon le plan								
	Evaluation selon BGR 181								
6.4	Éclairage de sécurité dans les pièces suivantes								
	Nom de la pièce selon le plan								
7	Temps d'utilisation								
		les jours ouvrables				les dimanches et jours fériés			
		de	à	Nombre d'équipes		de	à	Nombre d'équipes	
		6:00	22:00						
8	Autres informations nécessaires à l'appréciation du projet								

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Cocher la case appropriée

2) Si oui, il est nécessaire de présenter en complément le formulaire pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau

3) Si oui, des documents complémentaires doivent être fournis après consultation de l'Office régional de l'environnement et de la protection du travail, Don-Bosco-Str. 1, 66119 Saarbrücken, tél. 0681/8500-0, service 2.3.

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / Autorité inférieure de contrôle des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/boîte postale Schloßplatz		Maison No 1-15			
Code postal 66119	Ville Saarbrücken				
☒ 1) Demande de permis de construire selon § 65 LBO					
☐ 1) Demande de permis de construire dans le cadre de la procédure simplifiée selon le § 64 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 65 LBO.					
Référence du dossier					
☐ 1) Exemption du permis de construire selon le § 63 LBO auprès de la commune ☐ Il est demandé que le dépôt du dossier soit traité comme une demande de permis de construire si la commune déclare, conformément au § 63 alinéa 2 n° 4 LBO, que la procédure simplifiée d'autorisation de construire doit être mise en œuvre (§ 63 alinéa 4 LBO). Dans ce cas, les documents sont transmis par la commune à l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente en même temps que la déclaration. ----- Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : les documents doivent être déposés auprès de l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente.					
☐ 1) Dépôt / déclaration de projets non soumis à une procédure selon le § 61 LBO auprès de la commune Le projet décrit ci-dessous n'est pas soumis à une procédure en vertu du ☐ § 61 Alinéa 1 LBO ☐ § 61 Alinéa 2 LBO ☐ § 61 Alinéa 3 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure simplifiée d'autorisation de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : la présentation pour les projets selon l'article 61 Alinéa 1 et 3 LBO n'est nécessaire qu'en cas d'utilisation du droit d'option susmentionné.					
Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire:	Téléphone 06898 946-100	Fax 06898 946-111	Courriel info@ava-velsen.de	
	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Code postal 66127	Ville Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 2 (Aire de révision Nord)				
Terrain à bâtir	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Ville Saarbrücken	
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), Parcelle 13, Terrain : 4/129 (partiellement - anciennement 4/118)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom Jürgen		Nom Hake		Numéro de liste 15804
	Donnée volontaire:	Téléphone 05542 9380-0	Fax 05542 9380-77	Courriel j.hake@witzenhausen-institut.de	
	Rue Werner -Eisenberg-Weg		Maison No 1	PLZ 37213	Ville Witzenhausen
Propriétaire du terrain	Prénom		Nom EVS GAV GmbH		
	Donnée volontaire:	Téléphone	Fax	Courriel	
	Rue Untertürkheimer Str.		Maison No 21	PLZ 66117	Ville Saarbrücken
Remarques					

Annexes²⁾

(à classer dans l'ordre suivant)

1	Description du terrain à bâtir	<u>1</u> fois	17	Dessins de construction	<u>1</u> fois
2	Justificatif de l'utilisation de la construction selon l'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments	___ fois	18	Plan d'aménagement des espaces libres	<u>1</u> fois
3	Description de la construction	___ fois	19	Plan de l'évacuation des eaux du terrain	<u>1</u> fois
4	Description des travaux de construction de petite taille, Inst. publicit. et distrib. automatiques	<u>1</u> fois	20	Just. des places de stat./ justificatif de Emplacements pour vélos	<u>1</u> fois
5	Description de l'installation de chauffage	___ fois	21	Justificatif de surfaces de dégagement	___ fois
6	Desc. de l'expl. pour les inst. commerciales	<u>1</u> fois	22	Certificat de besoins énergétiques	___ fois
7	Installation pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau	___ fois	23	Justificatif de protection acoustique	___ fois
8	Demande de dérogation, d'exception, selon § 68 Alinéa. 2 LBO	<u>1</u> fois	24	Justificatif de sécurité incendie	___ fois
9	Déclaration du concepteur de la structure porteuse	___ fois	24.1	Just. dans le dossier de construction	___ fois
10	Attestation selon § 67 Alinéa 4 (Contrôle par un(e) expert(e))	___ fois	24.2	Justificatif séparé	___ fois
11	Déclaration du voisinage selon § 71 LBO	___ fois	25	Justificatif de stabilité	___ fois
12	Déclaration du concepteur sur la construction sans barrières	___ fois	26	Calcul des surfaces et des volumes	___ fois
13	Copie du plan cadastral	<u>1</u> fois	27	1 Jeu de formulaires d'enquête	<u>1</u> fois
14	Extrait du plan d'aménagement ou d'un statut d'urbanisme	___ fois	28	Autres documents nécessaires :	<u>1</u> fois
15	Extrait du règlement local de construction	___ fois	Demande de dérogation au règlement de végétalisation LH Saarbrücken (plantation d'arbres sur les parkings)		
16	Plan de masse	<u>1</u> fois			

La transmission des données de construction suivantes aux services d'information sur les chantiers à des fins de publication est autorisée par le maître d'ouvrage ou son représentant.
le maître d'ouvrage ou son représentant donne son accord :

☒ oui ☐ non³⁾

Velsen, le 10/10/2023

Ville, Date

1) Cocher la case correspondante.

2) Nombre d'exemplaires selon § 1a Alinéa 7 BauVorlVO.

3) Cocher ce qui convient. **Si aucune case n'est cochée, il n'y a pas de consensus.**

Le refus de donner son consentement n'a pas de conséquences juridiques. Le consentement peut être révoqué sans conséquences juridiques, avec effet pour l'avenir.

Description du terrain à bâtir

Surface de révision Nord

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-inspection des travaux publics

Rue, Boîte postale: Schloßplatz

Maison No.: 1-15

Code Postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre:

Prénom

Nom :

Chantier :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur des plans (1)	Avis de la Commune (2)	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Est-ce que le maître d'ouvrage est le propriétaire/l'héritier/l'ayant droit à l'héritage inscrit au registre foncier ? Si non : Existe-t-il une déclaration de consentement écrite du/de l'ayant droit ?	☐ Oui / Non ☒ ☒ Oui / Non ☐		
2. Est-ce que pour le terrain à bâtir existe-t-il 2.1.1 une autorisation de division selon le § 19 de la loi sur la construction (BauGB) ? 2.1.2 une décision préalable (§ 76 LBO) ? 2.1.3 une inscription dans le registre des servitudes de construction ?	☐ Oui / Non ☒ Az.: ☐ Oui / Non ☒ Az.: ☒ Oui / Non ☐ Az.:		
3. Le terrain à bâtir est-il situé 3.1.1 dans le champ d'application d'un plan d'urbanisme (§ 30 BauGB) ou d'un autre règlement d'urbanisme ? En vigueur depuis : Type du terrain à bâtir : 3.1.2 à l'intérieur des zones construites en continuité sans plan d'aménagement qualifié (§ 34 BauGB) ? Type de zone à bâtir : 3.1.3 dans une zone pour laquelle l'établissement d'un plan d'urbanisme a été décidé (§ 33 BauGB)? Type de zone à bâtir : 3.1.4 dans le champ d'application d'un règlement local de police de la construction ou de prescriptions locales de construction (§ 85 LBO)? 3.1.5 dans une zone extérieure (§ 35 BauGB)?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☒ Oui / Non ☐ ☒ ouverte/fermée ☐		
3.2.1 dans une zone de réaffectation? Si Oui, Autorisation selon § 51 BauGB du 3.2.2 dans une zone de remembrement? 3.2.3 dans la zone d'une interdiction de changement (§ 14 BauGB)? 3.2.4 dans une zone de réhabilitation? si oui, veuillez joindre la demande correspondante.	☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒		

	(1)	(2)	(3)
3.3.1 dans une zone de protection de la nature ou du paysage ou dans la zone de biotopes, de monuments naturels ou d'éléments du paysage protégés?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise)		
3.3.2 dans les environs d'un monument historique, dans le périmètre d'un monument au sol, dans une zone monumentale, dans une zone de fouilles protégées ou si le bâtiment lui-même est classé monument historique?	☒ Oui / Non ☐ Grube Velsen (dénomination plus précise)		
3.4. près de ou dans la zone d'une autoroute ?	BAB Distance en m		
1 d'une route nationale ?	B		
3.4. d'une route départementale I. ordre?	Nr. 163 145,0		
2 d'une route départementale II. ordre?	Nr.		
3.4. d'une route communale ?			
3 d'une autre route ?			
3.4. d'un chemin privé ?			
3.5 à proximité d'un chemin de fer ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.6 dans la zone d'influence de l'exploitation minière souterraine? Avis disponible .	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
3.7 près d'une forêt? Distance:	☒ Oui / Non ☐ 1,00 m		
3.8 au bord d'un cours d'eau / dans une zone inondable légale ? Si Oui, Nom du cours d'eau (Nom; 1., 2. ou 3. ordre) Distance jusqu'à au bord de l'eau :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.9 dans une zone de protection des eaux ou des sources (§ 37 SWG, § 45 SWG)?	☐ Oui / Non ☒ (Zone)		
3.10 Est-ce que le niveau de la nappe est atteint par la construction ?	☐ Oui / Non ☒		
3.11 à proximité d'un cimetière ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.12 à proximité d'un aérodrome ?	☐ Oui / Non ☒		
3.13 dans les zones d'abris antiaériens ?	☐ Oui / Non ☒		
3.14 à proximité d'une entreprise dite Seveso?	☐ Oui / Non ☒		
4. Le terrain à bâtir est-il traversé par des conduites d'alimentation ou autres (aériennes ou souterraines) ? Support du conduit ?	☐ Oui / Non ☒ 		
5. Comment l'accès est-il assuré ? (§ 5 LBO)?	Via L 163		
6. Comment l'approvisionnement en eau potable est-il assuré (§§ 5, 42 LBO)?	Réseau public		
6.1 Un approvisionnement suffisant en eau d'extinction est-il garanti ?	☒ Oui / Non ☐		
7. Données rel. à l'évacuation des eaux usées			
7. Existe-t-il un collecteur public d'eaux usées ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.2 Existe-t-il un canal public d'évacuation des eaux pluviales ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.3 Existe-t-il un collecteur public d'eaux mixtes ?	☒ Oui / Non ☐ Distance en m: 400		

	(1)	(2)	(3)
7.4 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une station d'épuration collective publique ?	☐ via un canal d'eau usée public ? ☒ via un canal public d'eaux mixtes		
7.5 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par une petite station d'épuration ?	☐ dans les eaux de surface ☐ dans la nappe		
7.6 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une fosse étanche sans trop-plein ?	☐ Oui / Non ☒		
7.7 Est-ce que l'eau de pluie est-elle	☐ entièrement utilisée ? ☐ partiellement utilisée ? ☒ non utilisée ?		
7.8 Est-ce que l'eau de pluie est-elle (Il est possible de cocher plusieurs cases)	☐ déversée dans l'égout mixte public ? ☐ déversée dans le réseau public d'eaux pluviales ? ☒ rejetée dans les eaux de surface ? ☐ infiltrée ?		
8. Le terrain était-il déjà construit ? Si Oui, déjà avant le 01.01.1999?	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
9. Est-ce qu'il y a suspicion d'une contamination des sols ?	☒ Oui / Non ☐		

Autres informations : L'évaluation si le site est potentiellement contaminé a été effectuée

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date



Description des mesures de construction de faible envergure,¹⁾ Installations publicitaires et distributeurs automatiques de marchandises

– Surface de révision nord –

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :			
Nom : Regionalverband Saarbrücken		Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :		
Prénom		Nom : AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff
Chantier:		
Rue	Maison No	Code postal
Alte Grube Velsen	16	66127
	Ville	Saarbrücken
	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Informations générales	Zone extérieure, pas de zone de construction	
1.1 Type de zone de construction		
1.2 Type de construction	Surface de révision Nord	
1.3 Objectif de l'installation	Places de parking et emplacement pour conteneurs et stockage de matériel pendant les périodes de révision de l'AVA Velsen	
1.4 Etendue de la construction (p. ex. volume, surface, valeur du gros œuvre ou coût de production - toujours hors TVA)	Surface totale d'implantation : 5.000 m ² Coûts de fabrication : 1.080.000,00 €	
1.5 Position de la construction (pour les dispositifs publicitaires, le lieu d'installation)	Zone de construction 3	
1.5.1 Hauteur des murs (§§ 7 et 8 LBO) (si nécessaire)		
1.6 Type d'exécution (Construction, matériau, couleur)	Asphalte (accès), gravier (aire de stationnement des conteneurs, parking de révision, aire de stationnement des vélos), pavés (parking des employés)	
1.7 Viabilisation (Accès, conduites d'alimentation, drainage)		
2 Données techniques particulières (pour les dispositifs publicitaires, indiquer ici notamment : les installations de signalisation et les panneaux de signalisation voisins)		

Stand: 2022

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Clôtures, murs de soutènement, petites modifications, annexes et surélévations, petits garages

Description de l'entreprise

pour les installations commerciales (§ 5 BauVorIVO) dans des procédures engagées au titre des
§ 63, § 64, § 65 LBO du: 10.10.2023

☐ ☐ ☒ 1)

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions:

Nom	Service		
Regionalverband Saarbrücken	Sous-contrôle de la construction		
Rue / Boîte postale	Maison No	Code postale	Ville
Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre, exploitant/exploitante:

Nom
AVA Velsen GmbH
représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Terrain:

Rue	Maison No	Code postale	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

Données relatives à l'exploitation

1	Type d'établissement ou de l'installation	Surface de révision Nord (zone de construction 3) - Parking et aire de stationnement des conteneurs lors de la révision de l'AVA Velsen	
	Produits fabriqués	aucun	
	Prestation de service	aucune	
	Matières connexes (matières premières, consommables, résidus, marchandises)		
	Déroulement des opérations Le plan de travail est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non		
	Machines, appareils, convoyeurs, véhicules d'exploitation Le plan d'installation des machines est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non		
2	Nombre total de salariés sur le lieu de travail	dans l'exploitation existante	après la réalisation du projet
	Masculin	0	0
	Féminin	0	0
3	Informations sur la protection de l'environnement		
3.1	Bruit		
	Cause, durée, fréquence	Stationnement des véhicules	Heure de la journée de - à 6:00 – 24:00 h
	Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant) Mesures pour éviter les bruits nuisibles	Surface de révision Nord (zone de construction 3)	
	Chocs, vibrations mécaniques		
	Type, cause, durée, fréquence	sans objet	Heure de la journée de - à Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	l'emplacement des sources de vibrations ou d'oscillations les mesures prises pour éviter les chocs ou les vibrations nuisibles		
3.2	Déchets		
	Type, quantité par unité de temps: Stockage intermédiaire: type, lieu et quantité	sans objet	
3.3	Pollution de l'air		
	Type de pollution	sans objet	
	Emplacement des cheminées d'émission (plan et hauteur) Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive		
3.4	Champs électromagnétiques (p. ex. transformateurs, stations émettrices et similaires)		
	Type (haute/basse fréquence), cause Poste de transf. ou sim. avec indication de la tension), emplacement de l'installation Mes.prises pour respecter les valeurs limites der 26. BimSchV	sans objet	

1) Cocher la case correspondante

3.5	Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau					
	Des installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau sont-elles prévues? ¹⁾ ☐ oui ²⁾ ☒ non					
3.6	Eaux usées de l'entreprise (pas d'eaux usées domestiques, pas d'eaux de pluie) !)					
	Les processus de l'entreprise génèrent-ils des eaux usées ? ¹⁾ ☐ oui ²⁾ ☒ non					
Informations sur les locaux de travail et les installations sociales						
4	Locaux de travail	Effets et dangers particuliers				
	Températures inacceptables pour la santé, rayonnement thermique, vibrations mécaniques, charges électrostatiques, champs électromagnétiques, subst. dangereuses. (des gaz, les gaz d'échappement, les brouillards ou des poussières, le cas échéant, joindre les fiches de données de sécurité) Bruit sur le lieu de travail	Type de cause	Désignation du local	Mesures de protection		
5	Dispositifs sociaux	sans objet				
	Salles de pause Salles de repos pour femmes Vestiaires Surface au sol Nombre de penderies Salles d'eau Nombre de lavabos Nombre de douches Locaux de toilettes Nombre de toilettes Nombre d'urinoirs	dans l'exploitation existante		après la réalisation du projet		
		m ²	Places	m ³	Places	
		Volume m ³	Nombre de couchettes	Volume m ³	Nombre de couchettes	
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes	
		m ²	m ²	m ²	m ²	
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes	
		pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes	
6		Informations supplémentaires sur les locaux de travail				
6.1	Ventilation	sans objet				
	Nom de la pièce selon le plan					
	taux de renouvellement d'air prévu					
	aération libre ¹⁾					
	Installation de ventilation ¹⁾					
6.2	Température de la salle					
	Nom de la pièce selon le plan					
	Température de la pièce prévue (°C)					
6.3	Sols antidérapants dans les pièces suivantes					
	Nom de la pièce selon le plan					
	Evaluation selon BGR 181					
6.4	Éclairage de sécurité dans les pièces suivantes					
	Nom de la pièce selon le plan					
7	Temps d'utilisation					
	les jours ouvrables		les dimanches et jours fériés			
	de	à	Nombre d'équipes	de	à	Nombre d'équipes
	6:00	24:00	3,0	00:00	24:00	3,0
8	Autres informations nécessaires à l'appréciation du projet					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Cocher la case appropriée

2) Si oui, il est nécessaire de présenter en complément le formulaire pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau

3) Si oui, des documents complémentaires doivent être fournis après consultation de l'Office régional de l'environnement et de la protection du travail, Don-Bosco-Str. 1, 66119 Saarbrücken, tél. 0681/8500-0, service 2.3.

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions		Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions		
Nom	Regionalverband Saarbrücken			
Service	Untere Bauaufsicht			
Rue/Boîte postale	Schloßplatz Maison No 1-15			
Code postal	66119	Ville	Saarbrücken	

Demande de dérogation ☐ 1)
Exception ☒
Exemption ☐

selon § 68 LBO, § 31 BauGB et § 85 LBO

concernant la demande du ...10.10.2023.....

Numéro de dossier

Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
	Donnée volontaire		Téléphone		Fax
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
	Alte Grube Velsen		16	66127	Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 3 (Surface de révision Nord)				
Terrain à construire	Rue		Maison No	Commune	
	Alte Grube Velsen		16	Saarbrücken	
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom		Nom		Titre de la profession
	Donnée volontaire		Téléphone		Fax
	Rue		Maison No	Code postal	Ville
	Alte Grube Velsen		16	66127	Saarbrücken
Une dérogation / exception / exemption est demandée pour les prescriptions suivantes : Demande de dérogation au § 4 No. 4 (Parking-Arbres) Règlement sur les aménagements verts de la ville de Sarrebruck Justification détaillée : Conformément au § 4 No. 4 du règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck, au moins un arbre à feuilles sera planté sur les places de stationnement régulières par tranche entamée de 4 places. Les aires de stationnement de révision empierrées sont utilisées temporairement pendant les périodes de révision de l'AVA Velsen (1 à 2 fois par an pendant 6 à 8 semaines). Les parkings de révision servent en outre de surfaces de manœuvre, de surfaces de stationnement à court terme et sont utilisés aussi bien par des voitures avec ou sans remorque, des camionnettes et d'autres véhicules (de chantier). Une utilisation flexible de la surface est nécessaire pour le bon déroulement des travaux de révision. Une plantation d'arbres à feuilles s'y oppose. C'est pourquoi une dérogation au § 4 No. 4 du règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck est demandée pour les aires de stationnement de révision gravillonnées.					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Auteur du projet

Maître d'ouvrage
ou représentant(e)

Voisinage

Parcelle No.


Signature


Signature

Signature(s)

1) Cocher la case correspondante

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				Réception par la commune / Autorité inférieure de contrôle des constructions	
Nom Regionalverband Saarbrücken					
Service Untere Bauaufsicht					
Rue/boîte postale Schloßplatz		Maison No 1-15			
Code postal 66119	Ville Saarbrücken				
☒ 1) Demande de permis de construire selon § 65 LBO					
☐ 1) Demande de permis de construire dans le cadre de la procédure simplifiée selon le § 64 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 65 LBO.					
Référence du dossier					
☐ 1) Exemption du permis de construire selon le § 63 LBO auprès de la commune ☐ Il est demandé que le dépôt du dossier soit traité comme une demande de permis de construire si la commune déclare, conformément au § 63 alinéas 2 n° 4 LBO, que la procédure simplifiée d'autorisation de construire doit être mise en œuvre (§ 63 alinéa 4 LBO). Dans ce cas, les documents sont transmis par la commune à l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente en même temps que la déclaration. ----- Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO: ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure de permis de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : les documents doivent être déposés auprès de l'autorité inférieure de surveillance de la construction compétente.					
☐ 1) Dépôt / déclaration de projets non soumis à une procédure selon le § 61 LBO auprès de la commune Le projet décrit ci-dessous n'est pas soumis à une procédure en vertu du ☐ § 61 Alinéa 1 LBO ☐ § 61 Alinéa 2 LBO ☐ § 61 Alinéa 3 LBO Droit d'option selon § 60 Alinéa 3 LBO : ☐ Le projet doit être examiné dans le cadre de la procédure simplifiée d'autorisation de construire conformément au § 64 LBO. Remarque : la présentation pour les projets selon l'article 61 Alinéa 1 et 3 LBO n'est nécessaire qu'en cas d'utilisation du droit d'option susmentionné.					
Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire:	Téléphone 06898 946-100	Fax 06898 946-111	Courriel info@ava-velsen.de	
	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Code postal 66127	Ville Saarbrücken
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 4 (aire de petite livraison)				
Terrain à bâtir	Rue Alte Grube Velsen		Maison No 16	Ville Saarbrücken	
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), Parcelles: 4/98; 4/99 (partiellement); 4/100; 4/101 et 4/129 (partiellement - anciennement 4/118)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom Jürgen		Nom Hake		Numéro de liste 15804
	Donnée volontaire:	Téléphone 05542 9380-0	Fax 05542 9380-77	Courriel j.hake@witzenhausen-institut.de	
	Rue Werner -Eisenberg-Weg		Maison No 1	PLZ 37213	Ville Witzenhausen
Propriétaire du terrain	Prénom		Nom EVS GAV GmbH		
	Donnée volontaire:	Téléphone	Fax	Courriel	
	Rue Untertürkheimer Str.		Maison No 21	PLZ 66117	Ville Saarbrücken
Remarques					

Annexes²⁾

(à classer dans l'ordre suivant)

1	Description du terrain à bâtir	<u>1</u> fois	17	Dessins de construction	<u>1</u> fois
2	Justificatif de l'utilisation de la construction selon l'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments	<u>1</u> fois	18	Plan d'aménagement des espaces libres	<u>1</u> fois
3	Description de la construction	<u>1</u> fois	19	Plan de l'évacuation des eaux du terrain	<u>1</u> fois
4	Description des travaux de construction de petite taille, Inst. publicit. et distrib. automatiques	<u>1</u> fois	20	Just. des places de stat./ justificatif de Emplacements pour vélos	<u>1</u> fois
5	Description de l'installation de chauffage	<u>1</u> fois	21	Justificatif de surfaces de dégagement	<u>1</u> fois
6	Desc. de l'expl. pour les inst. commerciales	<u>1</u> fois	22	Certificat de besoins énergétiques	<u>1</u> fois
7	Installation pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau	<u>1</u> fois	23	Justificatif de protection acoustique	<u>1</u> fois
8	Demande de dérogation, d'exception, selon § 68 Alinéa. 2 LBO	<u>1</u> fois	24	Justificatif de sécurité incendie	<u>1</u> fois
9	Déclaration du concepteur de la structure porteuse	<u>1</u> fois	24.1	Just. dans le dossier de construction	<u>1</u> fois
10	Attestation selon § 67 Alinéa 4 (Contrôle par un(e) expert(e))	<u>1</u> fois	24.2	Justificatif séparé	<u>1</u> fois
11	Déclaration du voisinage selon § 71 LBO	<u>1</u> fois	25	Justificatif de stabilité	<u>1</u> fois
12	Déclaration du concepteur sur la construction sans barrières	<u>1</u> fois	26	Calcul des surfaces et des volumes	<u>1</u> fois
13	Copie du plan cadastral	<u>1</u> fois	27	1 Jeu de formulaires d'enquête	<u>1</u> fois
14	Extrait du plan d'aménagement ou d'un statut d'urbanisme	<u>1</u> fois	28	Autres documents nécessaires :	<u>1</u> fois
15	Extrait du règlement local de construction	<u>1</u> fois	Demande de dérogation pour la végétalisation de toiture (Règlement sur la végétalisation LH Saarbrücken)		
16	Plan de masse	<u>1</u> fois			

La transmission des données de construction suivantes aux services d'information sur les chantiers à des fins de publication est autorisée par le maître d'ouvrage ou son représentant.
le maître d'ouvrage ou son représentant donne son accord :

☒ oui ☐ non³⁾

Velsen, le 10/10/2023

Ville, Date

1) Cocher la case correspondante.

2) Nombre d'exemplaires selon § 1a Alinéa 7 BauVorlVO.

3) Cocher ce qui convient. **Si aucune case n'est cochée, il n'y a pas de consensus.**

Le refus de donner son consentement n'a pas de conséquences juridiques. Le consentement peut être révoqué sans conséquences juridiques, avec effet pour l'avenir.

Description du terrain à bâtir

aire de petite livraison

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-inspection des travaux publics

Rue, Boîte postale: Schloßplatz

Maison No.: 1-15

Code Postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre:

Prénom

Nom :

Chantier :

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur des plans (1)	Avis de la Commune (2)	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Est-ce que le maître d'ouvrage est le propriétaire/l'héritier/l'ayant droit à l'héritage inscrit au registre foncier ? Si non : Existe-t-il une déclaration de consentement écrite du/de l'ayant droit ?	☐ Oui / Non ☒ ☒ Oui / Non ☐		
2. Est-ce que pour le terrain à bâtir existe-t-il 2.1.1 une autorisation de division selon le § 19 de la loi sur la construction (BauGB) ? 2.1.2 une décision préalable (§ 76 LBO) ? 2.1.3 une inscription dans le registre des servitudes de construction ?	☐ Oui / Non ☒ Az.: ☐ Oui / Non ☒ Az.: ☒ Oui / Non ☐ Az.:		
3. Le terrain à bâtir est-il situé 3.1.1 dans le champ d'application d'un plan d'urbanisme (§ 30 BauGB) ou d'un autre règlement d'urbanisme ? En vigueur depuis : Type du terrain à bâtir : 3.1.2 à l'intérieur des zones construites en continuité sans plan d'aménagement qualifié (§ 34 BauGB) ? Type de zone à bâtir : 3.1.3 dans une zone pour laquelle l'établissement d'un plan d'urbanisme a été décidé (§ 33 BauGB)? Type de zone à bâtir : 3.1.4 dans le champ d'application d'un règlement local de police de la construction ou de prescriptions locales de construction (§ 85 LBO)? 3.1.5 dans une zone extérieure (§ 35 BauGB)?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise) ☒ Oui / Non ☐ ☒ ouverte/fermée ☐		
3.2.1 dans une zone de réaffectation? Si Oui, Autorisation selon § 51 BauGB du 3.2.2 dans une zone de remembrement? 3.2.3 dans la zone d'une interdiction de changement (§ 14 BauGB)? 3.2.4 dans une zone de réhabilitation? si oui, veuillez joindre la demande correspondante.	☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒ ☐ Oui / Non ☒		

	(1)	(2)	(3)
3.3.1 dans une zone de protection de la nature ou du paysage ou dans la zone de biotopes, de monuments naturels ou d'éléments du paysage protégés?	☐ Oui / Non ☒ (dénomination plus précise)		
3.3.2 dans les environs d'un monument historique, dans le périmètre d'un monument au sol, dans une zone monumentale, dans une zone de fouilles protégées ou si le bâtiment lui-même est classé monument historique?	☒ Oui / Non ☐ Grube Velsen (dénomination plus précise)		
3.4. près de ou dans la zone d'une autoroute ?	BAB Distance en m		
1 d'une route nationale ?	B		
3.4. d'une route départementale I. ordre?	Nr. 163 20,0		
2 d'une route départementale II. ordre?	Nr.		
3.4. d'une route communale ?			
3 d'une autre route ?			
3.4. d'un chemin privé ?			
3.5 à proximité d'un chemin de fer ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.6 dans la zone d'influence de l'exploitation minière souterraine? Avis disponible .	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
3.7 près d'une forêt? Distance:	☒ Oui / Non ☐ 1,00 m		
3.8 au bord d'un cours d'eau / dans une zone inondable légale ? Si Oui, Nom du cours d'eau (Nom; 1., 2. ou 3. ordre) Distance jusqu'à au bord de l'eau :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.9 dans une zone de protection des eaux ou des sources (§ 37 SWG, § 45 SWG)?	☐ Oui / Non ☒ (Zone)		
3.10 Est-ce que le niveau de la nappe est atteint par la construction ?	☐ Oui / Non ☒		
3.11 à proximité d'un cimetière ? Distance :	☐ Oui / Non ☒ m		
3.12 à proximité d'un aéroport ?	☐ Oui / Non ☒		
3.13 dans les zones d'abris antiaériens ?	☐ Oui / Non ☒		
3.14 à proximité d'une entreprise dite Seveso?	☐ Oui / Non ☒		
4. Le terrain à bâtir est-il traversé par des conduites d'alimentation ou autres (aériennes ou souterraines) ? Support du conduit ?	☐ Oui / Non ☒ 		
5. Comment l'accès est-il assuré ? (§ 5 LBO)?	Via L 163		
6. Comment l'approvisionnement en eau potable est-il assuré (§§ 5, 42 LBO) ?	Réseau public		
6.1 Un approvisionnement suffisant en eau d'extinction est-il garanti ?	☒ Oui / Non ☐		
7. Données rel. à l'évacuation des eaux usées			
7. Existe-t-il un collecteur public d'eaux usées ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.2 Existe-t-il un canal public d'évacuation des eaux pluviales ?	☐ Oui / Non ☒ Distance en m:		
7.3 Existe-t-il un collecteur public d'eaux mixtes ?	☒ Oui / Non ☐ Distance en m: 400		

	(1)	(2)	(3)
7.4 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une station d'épuration collective publique ?	☐ via un canal d'eau usée public ? ☒ via un canal public d'eaux mixtes		
7.5 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par une petite station d'épuration ?	☐ dans les eaux de surface ☐ dans la nappe		
7.6 Est-ce que l'élimination des eaux usées se fait par déversement dans une fosse étanche sans trop-plein ?	☐ Oui / Non ☒		
7.7 Est-ce que l'eau de pluie est-elle	☐ entièrement utilisée ? ☐ partiellement utilisée ? ☒ non utilisée ?		
7.8 Est-ce que l'eau de pluie est-elle (Il est possible de cocher plusieurs cases)	☐ déversée dans l'égout mixte public ? ☐ déversée dans le réseau public d'eaux pluviales ? ☒ rejetée dans les eaux de surface ? ☐ infiltrée ?		
8. Le terrain était-il déjà construit ? Si Oui, déjà avant le 01.01.1999?	☒ Oui / Non ☐ ☒ Oui / Non ☐		
9. Est-ce qu'il y a suspicion d'une contamination des sols ?	☒ Oui / Non ☐		

Autres informations : L'évaluation si le site est potentiellement contaminé a été effectuée

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date



Preuve de l'utilisation de la construction selon le décret sur l'utilisation des bâtiments

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions				
Nom	Regionalverband Saarbrücken			
Service	Untere Bauaufsicht			
Rue/Boîte postale	Schloßplatz	Maison No	1-15	
Code postal	66119	Ville	Saarbrücken	

Aire des petites livraisons

Maître d'ouvrage:		Nom	
Prénom		AVA Velsen GmbH représenté par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	
Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken
1. Pour l'appréciation de la notion de niveaux complets, le règlement de construction du Land date du :			17.05.2023
2. L'ordonnance sur l'utilisation des bâtiments à appliquer lors de l'évaluation date du :			03.07.2023
3. Type de zone de construction (§ 30 ou § 34 BauGB en lien avec §§ 2 à 11 BauNVO)			aucun
4. Nombre d'étages autorisé			
5. Coefficient d'occupation des sols autorisé			
6. Nombre de surfaces de plancher autorisé			
7. Nombre de masses de construction autorisé			
8. Méthode de construction (§ 22 BauNVO)			
9. Superficie totale du terrain (superficie cadastrale)			14.872,00 m ²
10. Surface non imputable			m ²
11. Surface de terrain imputable			m ²
12. Superficie déjà construite			0,00 m ²
13. Superficie nouvellement ajoutée 1)			
a) Installation principale / s			934,00 m ²
b) Installations selon § 19 Alinéa 4 No. 1 BauNVO			0,00 m ²
c) Installations selon § 19 Alinéa 4 No. 2 BauNVO			0,00 m ²
d) Installations selon § 19 Alinéa 4 No. 3 BauNVO			0,00 m ²
total :			934,00 m ²
14. Superficie au sol autorisée (Valeur du No. 5 x Valeur du No. 11)			x = m ²
15. Dépassement (Valeur de la somme 12 + 13 - Valeur du No. 14)			m ²
16. Nouveau coefficient d'occupation des sols			
17. Surface de plancher déjà existante			0,00 m ²
18. Nouvelle surface de plancher ajoutée			934,00 m ²
total :			934,00 m ²
19. Surface de plancher autorisée (Valeur du No. 6 x Valeur du No. 11)			x = m ²
20. Dépassement (Valeur de la somme (17 + 18) - Valeur du No.19)			m ²
21. Nouveau coefficient de surface de plancher			
22. Masse bâtie déjà existante			0,00 m ²
23. Nouvelle masse bâtie			5.405,00 m ²
total :			5.405,00 m ²
24. Masse bâtie autorisée (Valeur du No. 7 x Valeur du No. 11)			x = m ²
25. Dépassement (Valeur de la somme 22 + 23 - Valeur du No.24)			m ²
26. Nouvelle valeur de masse de construction			
27. Superficie des garages prévus (§ 19 en lien avec § 21a alinéa 3 BauNVO) 1)			0,00 m ²
28. Rapport entre la surface du garage et la taille du terrain			

Version 2022

Velsen, 10.10.2023

Ville / Date

1) Approches ou explications au verso ou sur une feuille séparée

Description de la construction

Conteneur administratif
et social (KAB)

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions	
Nom : Regionalverband Saarbrücken	
Service : Sous-contrôle de la construction	
Rue/boîte postale : Schloßplatz	Maison-No.: 1-15
Code postal: 66119	Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :	
Prénom	Nom
AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff	

Chantier :			
Rue	Maison No	Code postal	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet				Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions	
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4		5
	☒	☐	☐	☐		☐
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Construction en conteneur					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique		140,65 m³			
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	€ 105.000,00 €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)	Amélioration du sous-sol D = 25 cm dans le cadre des travaux de terrassement					
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Fondation ponctuelle ou en bande					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	7,50	Laine minérale avec panneau de particules plastifié des deux côtés			Classe d'flammabilité A1, EN 13501-1	
8.2 Murs de clôture du bâtiment	13,00	Construction murale en bois avec laine minérale intégrée			Classe d'flammabilité A1, EN 13501-1	
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs	14,00	Construction murale en bois avec laine minérale intégrée			Classe d'flammabilité A1, EN 13501-1	
		Pare-vapeur (film) et tôles profilées murales galvanisées				

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Laine minérale WLG 035							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Tôle profilée galvanisée							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage								
c) Escaliers extérieurs								
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)	aucune							
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)	Climatiseur monobloc INTÉRIEUR 3,5 KW							
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	aucune							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	Climatiseur mural pour chauffer/refroidir ; convecteurs électriques muraux ; Chauffe-eau instantané pour la production d'eau chaude							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	Ventilateur							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Tôle profilée galvanisée, sans végétalisation de la façade/échafaudage grimpant							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés	DIFFÉRENCE			
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS	NOMBRE			
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction
(§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Vente de composte
KAB

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet					Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions
1. Type d'utilisation	commercial					
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	1	2	3	4	5	
	☒	☐	☐	☐	☐	
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVorlVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales					
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	construction ouverte en acier avec murs de remblai en béton					
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique			758,87 m³		
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	200.540,00 € €					
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)	Amélioration du sous-sol D = 25 cm dans le cadre des travaux de terrassement					
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Dalle de fond D = 30 cm (béton armé) sur couche de propreté D = 20 cm, fondations en carquois pour poteaux de toiture					
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)			Indications relatives à la protection contre l'incendie	
a) dans les sous-sols						
b) Dans les étages						
c) Dans les combles						
8.1 Cloisons de séparation	25,00	Cloison de séparation en béton (H = ca. 2 m), Retrait à la main				
8.2 Murs de clôture du bâtiment	25,00	Mur de soutènement en béton (H = env. 4m) sur le flanc nord et ouest				
8.3 murs coupe-feu intérieurs						
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours						
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur						
b) non porteur						
8.6 Construction globale des murs extérieurs						

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Toiture inclinée non isolée							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Système de fermes de toit IPE 240, couverture en tôle trapézoïdale							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol	aucun							
b) Étage	aucune							
c) Escaliers extérieurs	aucun							
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)	aucune							
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)								
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)	aucune							
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	Mur de soutènement en béton d'environ 4 m de haut sur le flanc nord et ouest							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages		nécessaires	existants	projetés				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
		Oui	NON	PLUS				
Contrat de transfert joint. ¹⁾		☐	☐					

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Description de la construction

Abri pour conteneur
KAB

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions

Nom : Regionalverband Saarbrücken

Service : Sous-contrôle de la construction

Rue/boîte postale : Schloßplatz

Maison-No.: 1-15

Code postal: 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Chantier :

Rue

Maison No Code postal Ville

Alte Grube Velsen

16

66127

Saarbrücken

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet	Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions																						
1. Type d'utilisation	commercial																							
1.1 Classe de bâtiment (§ 2 LBO) (classe de bâtiment applicable cocher la case correspondante)	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr> <td>☐</td><td>☐</td><td>☒</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> </table>	1	2	3	4	5	☐	☐	☒	☐	☐													
1	2	3	4	5																				
☐	☐	☒	☐	☐																				
2. Pour les entreprises commerciales (indications particulières conformément à au § 5 al. 2-4 BauVordVO sur un formulaire séparé "Description de l'entreprise")	voir annexe 6 - Description de l'exploitation pour les installations commerciales																							
3. Caractéristiques de construction particulières (z. p. ex. construction massive, construction en bois, maison préfabriquée)	Construction en acier																							
4. Espace aménagé (DIN 277)	selon calcul spécifique	4.505,85 m³																						
5. Coûts du gros œuvre (hors TVA) Coûts de fabrication (hors TVA)	251.400,00 € €																							
6. Nature et les particularités caractéristiques du sol de fondation (DIN 1054)	abri ouvert																							
7. Fondations (Fondations en bandes, fondations isolées, fondations sur pieux, etc.)	Fondations en carquois																							
8. Murs porteurs, piliers, poteaux et poutres	<table border="1"> <tr> <th>Epaisseur en cm</th><th>Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)</th></tr> <tr> <td>a) dans les sous-sols</td><td></td></tr> <tr> <td>b) Dans les étages</td><td></td></tr> <tr> <td>c) Dans les combles</td><td></td></tr> <tr> <td>8.1 Cloisons de séparation</td><td></td></tr> <tr> <td>8.2 Murs de clôture du bâtiment</td><td></td></tr> <tr> <td>8.3 murs coupe-feu intérieurs</td><td></td></tr> <tr> <td>8.4 murs de couloirs servant de voies de secours</td><td></td></tr> <tr> <td>8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur</td><td></td></tr> <tr> <td>b) non porteur</td><td></td></tr> <tr> <td>8.6 Construction globale des murs extérieurs</td><td></td></tr> </table>	Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	a) dans les sous-sols		b) Dans les étages		c) Dans les combles		8.1 Cloisons de séparation		8.2 Murs de clôture du bâtiment		8.3 murs coupe-feu intérieurs		8.4 murs de couloirs servant de voies de secours		8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur		b) non porteur		8.6 Construction globale des murs extérieurs		Indications relatives à la protection contre l'incendie
Epaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)																							
a) dans les sous-sols																								
b) Dans les étages																								
c) Dans les combles																								
8.1 Cloisons de séparation																								
8.2 Murs de clôture du bâtiment																								
8.3 murs coupe-feu intérieurs																								
8.4 murs de couloirs servant de voies de secours																								
8.5 Murs des cages d'escalier a) porteur																								
b) non porteur																								
8.6 Construction globale des murs extérieurs																								

	à remplir par le demandeur ou l'auteur(e) du projet		Notes de traitement de l'autorité de contrôle des constructions					
	épaisseur en cm	Description des produits de construction (p.e. Informations DIN/ Homologation)	Indications relatives à la protection contre l'incendie					
9. Plafonds (matériau et épaisseur) au-dessus								
a) Sous-sol								
b) Rez-de-chaussée								
c) Etage supérieur								
d) Plafond supérieur dans les combles								
e) Partie supérieure des cages d'escalier								
10. Toit et pentes de toit (Matériaux isolants)	Pente du toit des deux côtés en direction des piliers							
11. Couverture du toit (Matériau et couleur, éventuellement végétalisation du toit)	Couverture en tôle trapézoïdale							
12. Escaliers (Construction et matériaux)								
a) Sous-sol								
b) Étage								
c) Escaliers extérieurs								
13. Mesures de protection contre l'humidité (DIN 18195)								
14. Aménagements architecturaux particuliers (p. ex. ascenseur, ventilation, protection contre la foudre)								
15. Autres mesures de protection contre l'incendie (par exemple, installations d'extinction automatique, surfaces d'évacuation de la chaleur et de la fumée, etc.)								
16. Type de chauffage Type de production d'eau chaude	aucun							
17. Aération et ventilation des toilettes et salles de bains intérieures (DIN 18017)	aucune							
18. Matériau, couleur, structure des extérieurs du bâtiment, Végétalisation de la façade, treillis	aucun							
19. Informations sur d'autres constructions (par exemple, clôture, aire de collecte des déchets, aire de jeux pour enfants, autres mesures d'économie d'énergie et d'eau.)								
L'aire de stationnement des conteneurs, longue de 55 m et large d'environ 7,50 m, est réalisée en béton et équipée de rails de centrage avec cellules de pesage intégrées pour les conteneurs de déroulement. La zone de déversement entre la zone de déchargement de 2,50 m de large et l'emplacement des conteneurs est également réalisée en béton. Un mur de soutènement d'environ 2,40 m de haut sépare les deux zones et garantit dans la partie supérieure un chargement plus sûr des conteneurs par les livreurs de petites quantités. Afin de garantir un déchargement sec des livreurs de petites quantités en cas de pluie et d'éviter toute entrée d'eau dans les conteneurs, les zones de déchargement ainsi que les aires de stationnement des conteneurs sont couvertes. La construction du toit est réalisée sous la forme d'une structure en acier de 4 m de haut, en porte-à-faux des deux côtés, et d'une largeur d'environ 13 m. La surface du toit s'étend sur une longueur de 55 mètres.								
20. Justification des places de parking								
Places de stationnement ou garages	nécessaires	existants	projetés	DIFFÉRENCE				
Voir le justificatif des places de stationnement séparé								
	Oui	NON	PLUS	NOMBRE				
Contrat de transfert joint. ¹⁾	☐	☐						

21. Preuve du respect des exigences en matière de protection contre l'incendie

Le projet satisfait aux prescriptions de protection contre les incendies de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☒ oui ☐ ¹⁾ non, une demande de dérogation ainsi qu'un justificatif séparé sont joints au dossier de construction (§§ 10 et 11 BauVorlVO sont à prendre en compte le cas échéant).

Remarque : pour les bâtiments des classes 4 et 5 ainsi que pour les constructions spéciales et les garages, les § 10 et 11 BauVorlVO doivent être respectés.

21. Preuve du respect des exigences en matière de construction sans obstacles

Le projet répond aux exigences en matière de construction sans barrières de la LBO et des prescriptions édictées sur la base de cette loi.?

☐ oui ☒ ¹⁾ non, une demande de dérogation à ce sujet est jointe au dossier de construction.

Remarque : les exigences en matière de construction sans obstacles sont présentées dans les documents de construction ou sont complétées par des descriptions de construction informelles.

1) Cocher la case correspondante

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Annexe au formulaire de demande de permis de construire « Description de l'exploitation pour les installations industrielles ».

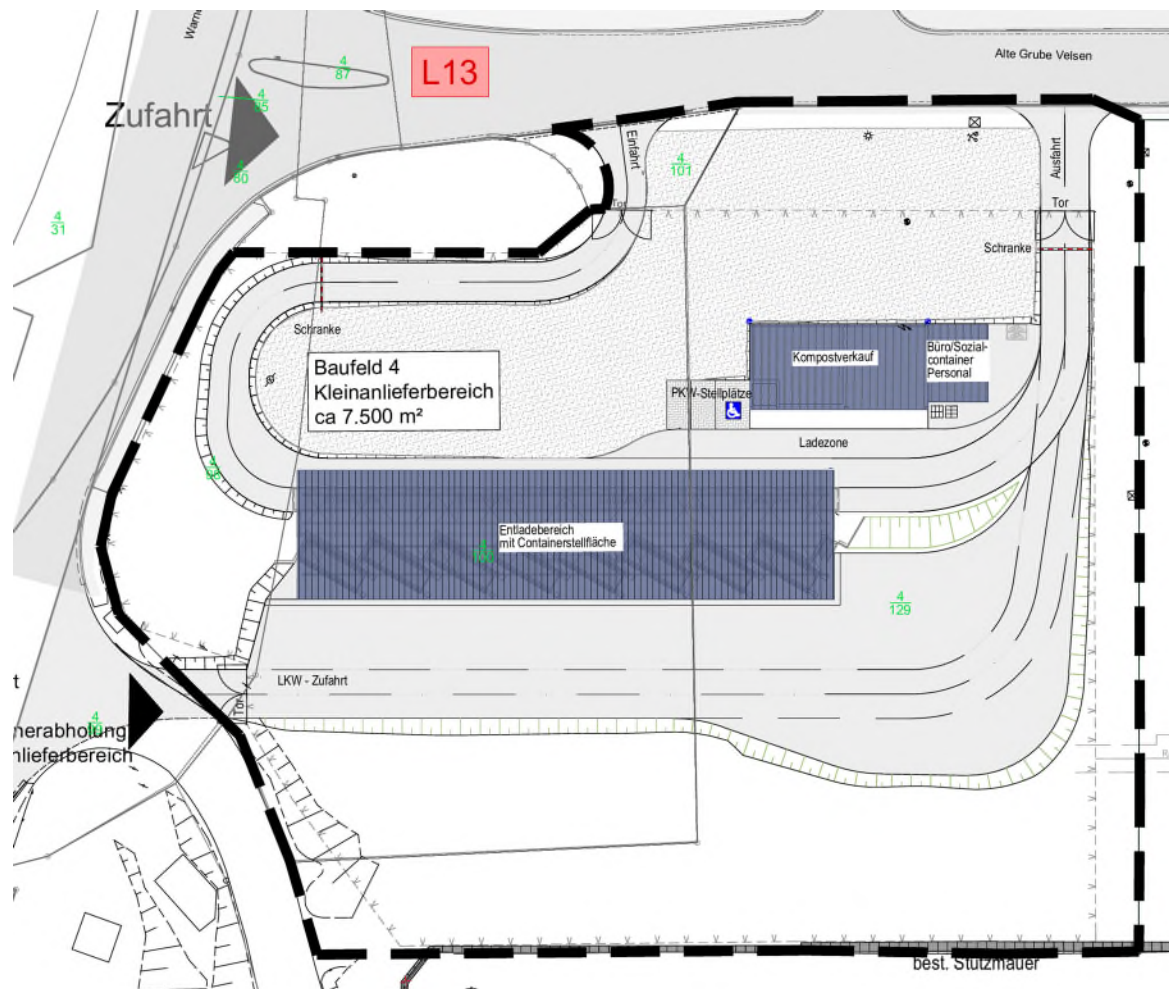
3 Informations sur la protection de l'environnement

3.1 Bruit

Cause, durée, fréquence:

N° d'identification unité d'exploitation	N° d'identification Source (selon schéma)	Nom de la source (Agrégat, ouverture de façade)	Taille caractéristique (avec indication des dimensions)	Heures de fonctionnement (Heures)	Puissance acoustique L_{WA} [dB(A)]	Niveau de pression acoustique sur le lieu de travail L_{pA} [dB(A)]	Remarques
2-3	L13	Trafic de camions Livraison & enlèvement, transbordement (chargeur sur pneus)		06h00 - 22h00	106 - 107		Horaires de livraison actuels : Lu-Ve : 7h00 - 18h15 ; Samedi : 7h00 - 14h45

Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant)

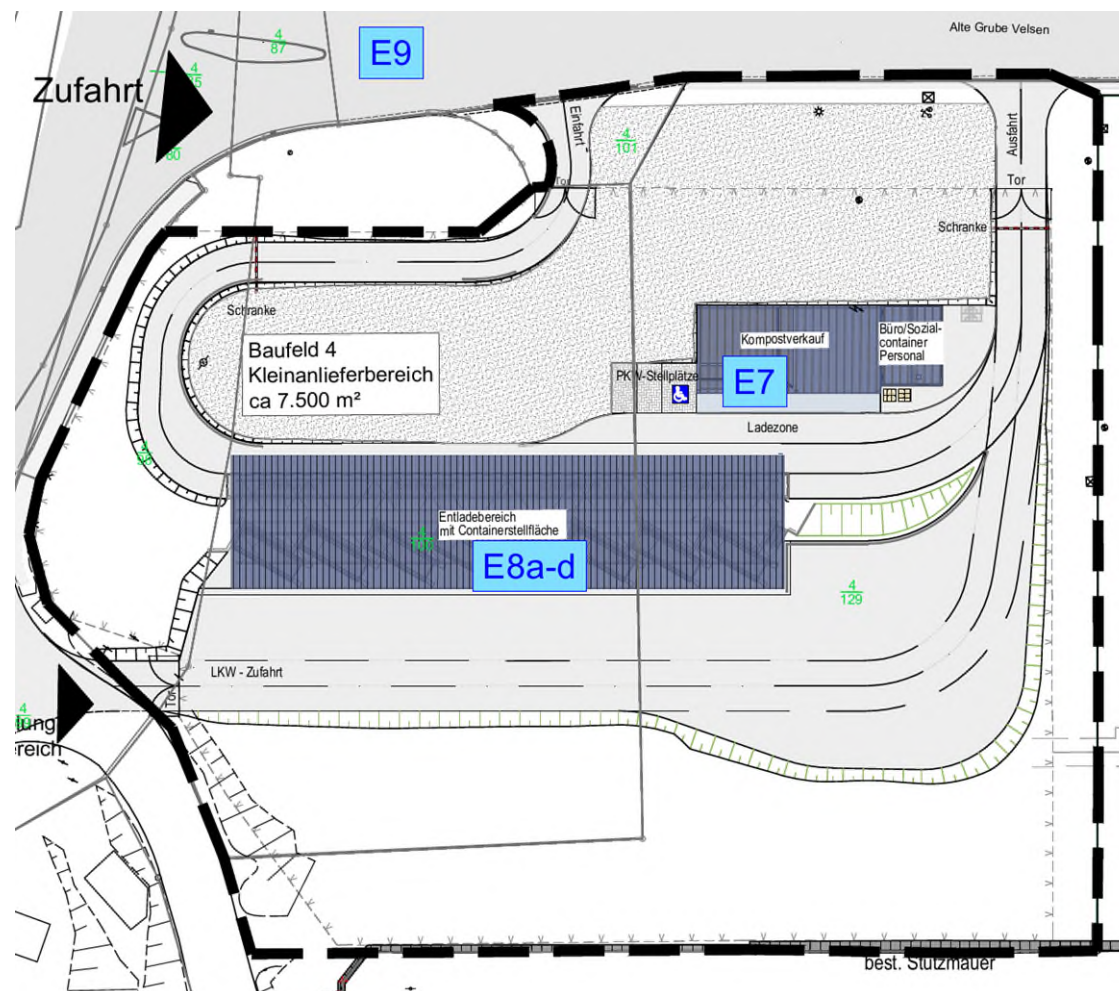


3.3 Pollution atmosphérique

Emplacement des ouvertures d'émission (plan et indications de hauteur) :

N° d'identification Unité d'exploitation	N° d'identification Source (selon schéma)	Désignation du type de source	Hauteur au-dessus du sol [m]	Altitude géodésique [m]	Surface de sortie [m²]	Valeur en abscisse Gauß- Krüger (valeur est ETRS89/UTM) [m] 32U	valeur en ordonnée Gauß- Krüger (valeur nord ETRS89/UTM) [m] 32U
3	E7	Aire de petite livraison Stockage et distribution de compost (source de surface)	0	205,80	150 m²	2560666.88	5453572.45
						342127.09	5453756.41
3	E8a-d	aire de petite livraison, 4 conteneurs de déchets résiduels et encombrants (source de surface)	0	205,80	je 24,8 m²	2560636.62	5453585.21
						342097.36	5453770.35
						342302.31	5453624.16
1 -3	E9	Trafic de véhicules livraison et enlèvement, transbordement (camions, voitures, chargeuses sur pneus) (source diffuse)	0	205,80			

Plan des sources d'émission atmosphériques :



Type de pollution :

N° d'identification Unité d'exploitation	N° d'identification Source	État de fonctionnement			Gaz d'échappement		Substances étrangères à l'air émises (séparément par composants individuels)				
		Fréquence T/W/M	Durée individuelle [h:min]	Durée totale [h/a]	Débit volumique [Nm³/h]	Temp. [°C]	Dénomination	État de l'agrégat dans le gaz d'échappement (g/fl/f)	Concentration [g/m³]	Débit massique [kg/h]	Débit massique annuel [kg/a]
3	7	pro T	4:00	1.252			Odeur, Poussière				
3	8a-d	pro T	24:00	8.760			Odeur, Poussière				
1-3	E9	pro T	16:00	5.008			Odeur, Poussière, NO _x				

Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive :

- Les voies de circulation, les aires d'exploitation et de stockage sont revêtues d'un revêtement en asphalte, en béton, en pavés autobloquants ou en matériaux équivalents de type routier dans la zone de l'installation et sont maintenues en bon état.
- La vitesse de circulation des camions, des voitures et des chargeurs sur roues est limitée à 20 km/h sur l'ensemble du site. Dans la zone des petites livraisons, la vitesse maximale est de 10 km/h.
- Les voies de circulation sur le site d'exploitation sont maintenues propres à l'aide d'une balayeuse aspirante.

Description de l'entreprise

pour les installations commerciales (§ 5 BauVorIVO) dans des procédures engagées au titre des
§ 63, § 64, § 65 LBO du: 10.10.2023

☐ ☐ ☒ 1)

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions:

Nom	Service		
Regionalverband Saarbrücken	Sous-contrôle de la construction		
Rue / Boîte postale	Maison No	Code postale	Ville
Schloßplatz	1-15	66119	Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre, exploitant/exploitante:

Nom
AVA Velsen GmbH
représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Terrain:

Rue	Maison No	Code postale	Ville
Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken

Données relatives à l'exploitation

1	Type d'établissement ou de l'installation	aire de petite livraison (zone de construction 4)		
	Produits fabriqués			
	Prestation de service	Réception des déchets résiduels et encombrants/du vieux bois (petits livreurs) et vente de compost		
	Matières connexes (matières premières, consommables, résidus, marchandises)			
	Déroulement des opérations Le plan de travail est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non			
	Machines, appareils, convoyeurs, véhicules d'exploitation Le plan d'installation des machines est joint ¹⁾ ☐ oui ☒ non			
2	Nombre total de salariés sur le lieu de travail	dans l'exploitation existante	après la réalisation du projet	
	Masculin	0	2	
	Féminin	0	1	
3	Informations sur la protection de l'environnement			
3.1	Bruit			
	Cause, durée, fréquence	Transport Livraison et enlèvement, transbordement (chargeur à roues)	Heure de la journée de - à 6:00 – 22:00 h	Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	Emplacement des sources de bruit (ouvertures de sortie, indications de direction le cas échéant) Mesures pour éviter les bruits nuisibles	aire de petite livraison		
	Chocs, vibrations mécaniques			
	Type, cause, durée, fréquence	sans objet	Heure de la journée de - à	Période de nuit (22:00 - 6:00) de - à
	l'emplacement des sources de vibrations ou d'oscillations les mesures prises pour éviter les chocs ou les vibrations nuisibles			
3.2	Déchets			
	Type, quantité par unité de temps:	Déchets résiduels et encombrants (env. 7.000 t/a) ; vieux bois (A I - A III, env. 3.400 t/a)		
	Stockage intermédiaire: type, lieu et quantité	Conteneurs roulants, zone couverte, 8 pièces de 40 m³ chacune		
3.3	Pollution de l'air			
	Type de pollution	Poussière, odeur		
	Emplacement des cheminées d'émission (plan et hauteur)	Voir feuille annexe		
	Mesures de prévention de la pollution atmosphérique nocive	Vitesse de circulation limitée, maintien de la propreté des zones de circulation		
3.4	Champs électromagnétiques (p. ex. transformateurs, stations émettrices et similaires)			
	Type (haute/basse fréquence), cause Poste de transf. ou sim. avec indication de la tension), emplacement de l'installation Mes.prises pour respecter les valeurs limites der 26. BimSchV	sans objet		

1) Cocher la case correspondante

3.5	Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau				
	Des installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau sont-elles prévues? ¹⁾	☒ oui ²⁾ ☐ non			
3.6	Eaux usées de l'entreprise (pas d'eaux usées domestiques, pas d'eaux de pluie) !)				
	Les processus de l'entreprise génèrent-ils des eaux usées ? ¹⁾	☒ oui ²⁾ ☐ non			
Informations sur les locaux de travail et les installations sociales					
4	Locaux de travail	Effets et dangers particuliers			
	Températures inacceptables pour la santé, rayonnement thermique, vibrations mécaniques, charges électrostatiques, champs électromagnétiques, subst. dangereuses. (des gaz, les gaz d'échappement, les brouillards ou des poussières, le cas échéant, joindre les fiches de données de sécurité) Bruit sur le lieu de travail	Type de cause	Désignation du local	Mesures de protection	
5	Dispositifs sociaux				
	Salles de pause	dans l'exploitation existante		après la réalisation du projet	
		m ²	Places	13,00 m ³	5 Places
	Salles de repos pour femmes	Volume m ³	Nombre de couchettes	Volume m ³	Nombre de couchettes
	Vestiaires				
	Surface au sol	pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes
		m ²	m ²	10,00 m ²	10,00 m ²
	Nombre de penderies			4	4
	Salles d'eau				
	Nombre de lavabos	pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes
				1	1
	Nombre de douches			1	1
	Locaux de toilettes				
	Nombre de toilettes	pour les hommes	pour les femmes	pour les hommes	pour les femmes
				1	1
	Nombre d'urinoirs			0	
6	Informations supplémentaires sur les locaux de travail				
6.1	Ventilation				
	Nom de la pièce selon le plan	Bureau KAB	Séjour KAB	Vestiaire, WC KAB	
	taux de renouvellement d'air prévu				
	aération libre ¹⁾	☒	☒	☒	☒
	Installation de ventilation ¹⁾	☒	☒	☒	☒
6.2	Température de la salle				
	Nom de la pièce selon le plan	Bureau KAB	Séjour KAB	Vestiaire, WC KAB	
	Température de la pièce prévue (°C)	20,00	20,00	20,00	
6.3	Sols antidérapants dans les pièces suivantes				
	Nom de la pièce selon le plan	Vestiaire, WC KAB			
	Evaluation selon BGR 181	R10			
6.4	Éclairage de sécurité dans les pièces suivantes				
	Nom de la pièce selon le plan				
7	Temps d'utilisation				
	les jours ouvrables			les dimanches et jours fériés	
	de	à	Nombre d'équipes	de	à
	6:00	22:00	2,00		
8	Autres informations nécessaires à l'appréciation du projet				

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

1) Cocher la case appropriée

2) Si oui, il est nécessaire de présenter en complément le formulaire pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau

3) Si oui, des documents complémentaires doivent être fournis après consultation de l'Office régional de l'environnement et de la protection du travail, Don-Bosco-Str. 1, 66119 Saarbrücken, tél. 0681/8500-0, service 2.3.



Annexe pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau ¹⁾

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions :

Nom

Regionalverband Saarbrücken

Service

Sous-inspection de la construction

Rue/Boîte postale : Schloßplatz

Maison No : 1-15

Code postal : 66119

Ville : Saarbrücken

Maître d'ouvrage/maître d'œuvre :

Prénom

Nom

AVA Velsen GmbH

représentée par : Christopher Freichel, Ekkehard Orloff

Site de l'installation:

Rue: Alte Grube Velsen

Maison No : 16

Code postal : 66127

Ville : Saarbrücken

Eventuellement désignation du bâtiment : aire de petite livraison

1

Localisation géographique du site selon Gauss-Krüger

Valeur en ordonnée
5453563

Valeur en abscisse
2560642

2

Informations sur l'installation – Dénomination (p. ex. entrepôt d'huile de poisson ou similaire)

Espace couvert pour conteneurs

3

Informations sur l'exploitant (uniquement si différent(e) du propriétaire de l'installation)

Prénom

Nom

Nom de la société

Directeur/directrice

Rue

Maison No.

Code postal

Ville

Donnée volontaire:

Téléphone

Fax

Courriel

4 Projet²⁾

☒ Construction d'une nouvelle installation

☐ modification substantielle d'une installation existante

5 Type d'installation

☐ en surface dans le bâtiment

☒ en surface à l'air libre

☐ souterraine

☐ partiellement souterraine

☒ 5.1 Entrepôt

☐ 5.2 Installation de remplissage

☐ 5.3 Installation de transfert

☐ 5.4 Installation de tuyauterie

☐ 5.5 Installation pour la fabrication, le traitement et l'utilisation

6 Informations sur les cours d'eau et les zones à protéger

Site de l'installation

☐ dans la zone riveraine (distance de 5 m)

☐ dans une zone de protection des eaux, zone

☐ dans une zone inondable

☐ dans une zone de protection des sources, zone.....

☒ dans aucune de ces zones

7 Informations sur les réservoirs

☐ Système de batterie, communiquant

☐ Nombre de récipients/contenants

☐ Système de batterie, non communiquant

☐ Année de construction des réservoirs

☐ Emballages pour le transp. de marchandises dang.

☒ Récipient individuel

☐ Citerne multi-chambres, nombre de chambres

☐ autres récipients

Modèle (uniquement pour les installations 5.1 - 5.4)

☐ selon la norme DIN

☐ fabriqué sur place

☐ fabriqué en usine

☐ Homologation de type

☐ homologation générale

☒ autres

Conteneur roulant 40 m³

Matériau

☐ PRV (plastique renforcé de fibres de verre)

☐ autre matière plastique

☒ Métal

☐ autres

Protection secondaire

☒ sans

☐ à simple paroi dans un bac de rétention

☐ à simple paroi avec revêtement anti-fuite

☐ à double paroi

☐ sol avec surveillance des fuites

Stand: 2022

1) La description ou le justificatif ne se rapporte qu'à une seule installation à la fois.

2) Cocher / compléter ce qui convient aux n° 4 - 13

8 Données relatives à l'espace de récupération (si néc.)

Dimension LxLxH (m)

Volume (m³)

☐ Maçonnerie☐ Béton☐ Acier☐ avec revêtement☐ avec abri☐ autres modèles

Symbole d'homologation

9 Données relatives à la surface de remplissage (si prévu)

Solidification

☐ Béton de surface☐ Blocs de béton☐ Bitume☐ Acier☐ autre solidification

Symbole d'homologation

Évacuation des eaux

☐ Séparateur selon DIN 1999☐ Dispositif de collecte pour l'élimination☒ dans les égouts publics avec station d'épuration collective☐ dans la station d'épuration des eaux usées de l'entreprise☐ via une petite station d'épuration dans le milieu récepteur☐ via une petite station d'épuration dans les égouts publics☐ dans un cours d'eau☐ via une petite installation d'épuration (infiltration ou ruissellement)

Nom

☐ autre

Toiture

☐ aucune☐ partiellement☒ totalement**10 Liste des substances manipulées (Joindre les fiches de sécurité CE)**

Nom de la substance	Lieu de stockage Machine	Quantité Contenu ³⁾	Taille Récipient (l)	Livraisons/an	Classe de danger des eaux ⁴⁾	classe CLP	État de l'agrégat	classe danger § 6 VAWs
Déchets résiduels et encombrants	KAB	100 t	4 x 40 m³	7.000 t/a	généralement polluant pour		solide	
Vieux bois (A1-A3)	KAB	100 t	4 x 40 m³	3.400 t/a	généralement polluant pour		solide	

11 Rétention des eaux d'extinction☒ aucune☐ Concept☐ Calcul**12 Liste des documents joints (si nécessaire)**☐ Homologation, marques de contrôle☐ Description de l'installation☐ Distance à la nappe phréatique (m)☐ Fiches de données de sécurité CE☐ Indications sur la rétention des eaux d'extinction☐ Sens d'écoulement des eaux souterraines☐ Dimensionnement de l'installation de séparation selon DIN 1999☐ Expertise pour déterminer l'aptitude☐ Liste des substances manipulées avec quantité et Classe de danger des eaux ⁴⁾**13 Demande d'attestation d'aptitude**☐ La déclaration d'aptitude de l'installation est demandée par la présente

Ville / Date

Velsen, 10/10/2023

3) Solides et gaz en tonnes (liquides en mètres cubes)

4) WGK = Classe des danger des eaux

A la commune / autorité inférieure de surveillance des constructions		Réception par la commune / l'autorité de surveillance des constructions
Nom	Regionalverband Saarbrücken	
Service	Untere Bauaufsicht	
Rue/Boîte postale	Schloßplatz Maison No 1-15	
Code postal	66119 Ville Saarbrücken	
Demande de dérogation ☐ 1) Exception ☒ Exemption ☐		
selon § 68 LBO, § 31 BauGB et § 85 LBO		
concernant la demande du10.10.2023.....		
		Numéro de dossier

Maître d'ouvrage (§ 53 LBO)	Prénom		Nom (S'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, désigner également un(e) représentant(e))		
			AVA Velsen GmbH		
			représenté par: Christopher Freichel, Ekkehard Orloff		
	Donnée volontaire	Téléphone	Fax	Courriel	
		06898 946-100	06898 946-111	info@ava-velsen.de	
	Rue	Maison No	Code postal	Ville	
	Alte Grube Velsen	16	66127	Saarbrücken	
Projet	Modification de l'AVA Velsen par la construction du nouveau centre de biomasse EVS (EVS BMZ) ainsi que de surfaces de révision et d'une aire de petite livraison - ici : Zone de construction 4 (aire de petite livraison)				
Terrain à construire	Rue	Maison No	Commune		
	Alte Grube Velsen	16	Saarbrücken		
	Commune, lieu-dit, parcelle(s) Commune de Klarenthal (5061), Parcelle 13, Terrains: 4/98; 4/99 (partiellement); 4/100; 4/101 et 4/129 (partiellement - anciennement 4/118)				
Auteur du projet (§ 54 LBO)	Prénom		Nom		Titre de la profession
	Jürgen		Hake		Dipl.-Ing. (FH)
	Donnée volontaire	Téléphone	Fax	Courriel	
		05542 9380-0	05542 9380-77	j.hake@witzenhausen-institut.de	
Une dérogation / exception / exemption est demandée pour les prescriptions suivantes :					
Demande de dérogation au § 5 (Végétalisation des toits et des façades) Règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck					
Justification détaillée :					
Pour les surfaces de toit de l'aire de petite livraison, il est prévu d'utiliser des énergies renouvelables (photovoltaïque, posé à plat sur les toits - voir plan d'occupation des surfaces de toit). La végétalisation de la toiture n'est donc pas possible. C'est pourquoi une dérogation à la végétalisation des toits est demandée conformément au § 5 du règlement sur la végétalisation de la ville de Sarrebruck.					

Velsen, 10/10/2023

Ville / Date

Auteur du projet

Maître d'ouvrage
ou représentant(e)

Voisinage

Parcelle No.

		
Signature	Signature	Signature(s)

1) Cocher la case correspondante